

IMPRIMÉ À TAXE RÉDUITE



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7180 SENEFFE 1
6/1480

**PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
de l'a.s.b.l. HORS-LES-MURS**

enregistrée sous le n° BCE 421 288 024

BUREAU DE DÉPÔT : 7180 SENEFFE 1

N° D'AGRÉATION : P 302362

éditeur responsable

PIERRE COLLET

chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

**N° 117 – 3^e trimestre
septembre 2009**

REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 9

Équipe de rédaction

PA VÉS : Philippe Liesse – 02 653 24 86 - philippe.liesse@skynet.be

Communautés en marche : Gisèle Vandercammen et Marie-Françoise Michot

Hors-les-Murs : Pierre Collet et Jean-Marie Culot

Réseau Résistances : Edith Kuropatwa



POUR UN AUTRE VISAGE D'ÉGLISE ET DE SOCIÉTÉ

Éditorial de H.L.M.

Qu'est-ce qui a mobilisé les énergies de notre association ces dernières semaines ? Vous devez au moins être informés de trois choses. La première est la tenue de notre assemblée générale annuelle le 14 juin : un tout petit peu d'administration comme la loi l'impose – pas de changement de fond... ni même de forme – et beaucoup de convivialité autour du barbecue ! Les seuls perdants de nos retrouvailles, comme d'habitude, seront toujours les absents... Rendez-vous en 2010, pour nos 30 ans !

Sur le front de notre action pour faire reconnaître le droit à la pension des veuves de prêtres, nous avons appris qu'un A.R. du 13 mai avait institué un groupe de travail pour élaborer un rapport sur le statut des ministres des cultes, entre autres du point de vue des pensions, du point de vue social et fiscal, et de faire des propositions de réforme visant à respecter les principes d'égalité et de non-discrimination. Il n'y a guère de doute que nos interpellations réitérées auprès de la précédente Commission des Sages aient été entendues, mais ce n'est pas le moment de baisser les bras pour obtenir l'abolition de l'exception injuste accordée au clergé catholique...

En juillet, nous avons reçu à Bruxelles et pour la troisième fois les délégués des groupes de prêtres mariés de la Fédération Européenne. Deux journées de travail et de réflexion, mais aussi d'échange de nouvelles et d'amitié : la facilité et la rapidité que nous donnent l'internet ou le courrier électronique ne remplaceront jamais ces contacts chaleureux ni les découvertes d'une discussion autour de la table. C'était particulièrement riche cette année, alors que nous essayions de nous accorder sur une comparaison du statut social du prêtre dans nos différents pays : une grille et un questionnaire sont désormais au point qui devraient permettre un bon état de la question et, à terme, une possible action en reconnaissance de notre situation par le Conseil de l'Europe. Nous avons pu aussi évaluer et faire nos suggestions à propos de notre nouveau site web en cinq langues www.pretresmaries.eu . Un fameux défi !

Si nos liens européens privilégiés ne nous font pas oublier le reste du monde, avouons qu'il ne nous est pas facile de nous intéresser aux groupes d'Amérique du Nord, aux Fédérations d'Amérique latine ou des Philippines qui vivent des réalités bien différentes des nôtres. Cette réflexion a été l'occasion d'une mise au point intéressante sur la nature du lien entre prêtre et communauté : nous y reviendrons dans un prochain numéro de la revue.

Pierre COLLET

Liminaire

Le monde a bien changé, comme disait Julos, et la mode en est un des diapasons. Ainsi, nous avons connu l'époque du maillot intégral, celle du bikini, puis celle du monokini ! Il est vrai que cette évolution concerne surtout les plages et autres lieux de farniente bronzant.

Les piscines publiques risquent de connaître un autre type d'évolution. En effet, fin juillet 2009, une femme d'une trentaine d'années s'est présentée en "burkini" à la piscine d'Emerainville, à l'est de Paris. Le burkini est un maillot de bain islamique composé d'un voile, d'une tunique et d'un pantalon large. Le mot est une contraction de burqa et bikini !

Les fonctionnaires de la piscine ont refusé l'entrée à cette jeune femme, en lui rappelant le règlement de toutes les piscines qui interdit la baignade habillée pour des principes d'hygiène, comme c'est le cas pour les maillots-caleçons.

À Berlin, ville multiculturelle par excellence, deux piscines autorisaient le port du burkini jusqu'à l'été ! Est-ce une chance ou une entrave à l'intégration ? Le débat est ouvert et Berlin veut tenter de prolonger l'expérience pendant six mois. Les musulmanes pourront nager en burkini, qui répond aux standards d'hygiène et de sécurité, dans deux piscines de la ville. Si l'expérience est concluante, l'autorisation pourrait s'étendre à tous les bassins de la capitale.

Voici donc le burkini au centre du débat. Pour Nele Abdallah, qui commercialise les burkinis en Allemagne, le burkini permet de réunir des familles à la piscine, sans exclusive : "*...personne n'est dérangé, on apprend à mieux se connaître.*" Bilkay Öney, musulmane et parlementaire Verte a une autre interprétation du phénomène : "*...C'est une manière d'ouvrir en grand la porte aux fondamentalistes. Accorder ce droit, au nom d'une liberté religieuse, c'est aussi l'impossibilité de faire machine arrière.*"

Dortmund a refusé une requête pour le port du burkini, mais certaines heures de piscines sont exclusivement réservées aux femmes. La piscine de Columbia Damm, une autre piscine de Berlin, a emboîté le pas à Dortmund pour rencontrer la demande des femmes qui se sentent importunées par le regard des nageurs.

Mais s'agit-il d'une simple question de regard ? Nous croyons qu'il y a une question sous-jacente qui dépasse de loin celle de l'hygiène en piscine, celle de la bienséance ou de la malséance du (petit ou grand) bout de tissu appelé maillot. C'est la question du vivre ensemble dans une société multiculturelle, où des convictions diverses sont condamnées à se rencontrer. C'est un vrai problème de société : la place de chacun et la place de tous ? À quel temps va-t-on les conjuguer ? Comment définir laïcité et neutralité ?

Nous ne prétendons pas cerner la problématique "dans tous ses états", mais nous avons en tous cas voulu donner la parole à des personnes de terrain. Naima ABDELLAOUI est une jeune femme de confession musulmane. C'est le centre El Kalima qui nous a mis en contact avec elle. Madame Abdellaoui a accepté de nous dire ses convictions à propos du voile.

Gilberto CASTORINI est licencié en philosophie (ULB). Il est chargé de cours à l'École Européenne et professeur de morale laïque à l'Athénée d'Auderghem. Il nous invite à refonder la laïcité politique pour un meilleur vivre ensemble. D'autres références ou expériences viendront enrichir le débat ! Dans le même registre, à la rencontre européenne des CCB en mai dernier à Vienne, les Espagnols avaient témoigné de leur engagement pour l'immigration et la laïcité.

Si les signes convictionnels se mettent à parler, qu'en est-il de la soutane, du clergymen, de la croix boutonnère ou pectorale ? Sont-ils convictionnels, spirituels, identitaires ? Faut-il se lamenter ou se réjouir du manque de prêtres ? Comment construire l'Église de demain ? Ravalement de façade ou nouveau chantier ? Autant de questions, non exhaustives, pour nourrir le débat ! Nous avons voulu élargir la réflexion dans un second "mini-dossier" inspiré par l'année sacerdotale inaugurée par Benoît XVI.

Les nouvelles ne manquent pas en ce temps de rentrée, au niveau des différents réseaux, au niveau international ! Nous avons la chance de vivre une époque de changement, où le futur n'est pas un simple copier-coller du passé ! Toujours à inventer, à imaginer, à construire, pour un plus humain, dans le respect de chacune et chacun, dans le respect de tous !

Un fameux débat, une épreuve, un challenge ! La partition n'est pas écrite, à chacun d'y apporter sa note, son rythme, pour une œuvre harmonique.

C'est notre souhait le plus cher. Il nous pousse à nous engager, de commencement en commencement (comme disaient les Pères de l'Église), à temps et à contretemps, pour un autre visage d'Église et de Société

Philippe LIESSE

Du bon usage du partenariat laïcité-neutralité

L'actualité récente ne manque pas d'intérêt lorsqu'il s'agit d'interpeller les notions de laïcité et de neutralité. Du port du voile au Parlement, à l'accueil réservé aux déclarations de Sa Sainteté Benoît XVI en matière de lutte contre le sida, en passant par l'autonomie des établissements scolaires en matière d'interdiction du voile, ce ne sont pas seulement des concepts que l'on cherche à convoquer pour alimenter les déclarations – de tout pilier, oserais-je dire – mais bien un projet de société où le vivre ensemble fait problème. Au fond, par delà les appartenances et les colorations des discours, n'est-il pas question de cela : quelle place sommes-nous prêts à donner à l'autre dans notre conception du vivre ensemble ?

Un train peut en cacher un autre

On remarquera d'emblée que dans le contexte belge, tant la notion de laïcité que celle de neutralité sont à la merci de sous-entendus et d'implicites idéologiques qui rendent le débat et l'analyse particulièrement délicats. À vrai dire, ils sont tous les deux porteurs de ce que l'on pourrait appeler *une plus-value idéologique* dont le poids varie en fonction du locuteur. Certes, on pourra objecter que cela peut rendre le débat d'autant plus riche, mais il faut aussi reconnaître que sur le plan des avancées institutionnelles cela génère bon nombre de dysfonctionnements et de pratiques "surréalistes". De sorte que, comme l'écrit G. Brausch, « [lorsque], au nom de la laïcité, se déploient des pratiques de partage qui mettent en branle un processus d'exclusion, on est bien en peine de reconnaître un des principes fondateurs de la laïcité consistant à assurer la neutralité de l'espace socio-politique. »¹

Loin de la réalité française où la laïcité s'entend clairement comme le principe de séparation du politique et du spirituel, l'usage belge de la notion de laïcité est enclavé entre deux acceptions pour le moins contrastées, sinon antinomiques, renvoyant à une acception "politique" et "philosophique". Principe organisateur du politique, la laïcité est aussi "option philosophi-

1 in « La laïcité à l'épreuve de ses usages », article paru dans l'ouvrage collectif *Du bon usage de la laïcité*, Edition Aden 2008, p. 169.

que" (ou conception de vie) affranchie de toute référence à une transcendance.

Dans son acception "politique", la laïcité porte en elle l'exigence d'une société où la séparation du temporel et du spirituel va de pair avec un droit égal au respect. Dans la lignée de l'esprit des Lumières, ce qui est mis en avant c'est bien l'universel en chaque sujet. Par delà toute détermination, toute appartenance, le sujet est appelé à vivre dans une société où chacun doit disposer d'une égale autonomie. En ce sens, le rôle de l'État est bien de mettre en place les conditions de possibilité pour qu'il y ait autonomie du sujet. Fût-ce en limitant certaines libertés qui pourraient compromettre l'orientation et les choix fondamentaux du sujet.

Refonder la laïcité comme condition de possibilité du vivre ensemble

C'est en tout cas grâce à une refondation de la laïcité politique qu'il nous semble possible d'apporter une réponse raisonnée et libérée des approches partisans. Comme nous y invite le philosophe François De Smet, dans son bel ouvrage consacré au vivre-ensemble, il est temps d' «oser affirmer que la laïcité est un principe qui n'a pas la même valeur que les autres. Accepter qu'elle ait une prépondérance sur les autres cultes, idéologies ou conceptions de la vie bonne ... et que ce point de vue ne soit pas porté par les seuls athées ou agnostiques. [...] Qu'elle reprenne sa place de principe d'État [...] un principe de régulation ne se confondant pas avec les convictions spirituelles de ses membres. »¹

L'écho des voiles : entre signe convictionnel et manifeste idéologique ?

Les événements politiques récents, avec la prestation de serment d'une élue CdH d'origine turque, ont vite fait de replonger la une des principaux journaux dans les paradoxes et les attermolements du rapport entre l'autorité politique et le principe de neutralité. Des partisans du "*c'est inadmissible*" aux adeptes d'une sacro-sainte liberté religieuse, on a (presque) tout entendu, du plus légitime au plus indigeste, tout en remarquant qu'une fois de plus, les références à la Constitution peuvent aussi bien légitimer des prises de position opposées.

1 Colères identitaires, *Essai sur le vivre-ensemble*, Editions EME, pp. 100-101.



Voile, croix, flambeau, kippa, en zo voort

Dès lors qu'on entend par signe tout objet vestimentaire, couvre-chef, pendentif visible, logo pouvant être assimilé à la catégorie des objets (au même titre qu'un pendentif ou un tissu couvrant partiellement le chef), on aura quelques difficultés à traiter différemment le voile (*hidjab*) laissant voir distinctement le visage de la personne, de n'importe quel autre objet à connotation idéologique ou spirituelle. En effet, la petite croix – aussi discrète soit-elle – rendue apparente par l'échancrure de la chemise, de même que le petit flambeau épinglé sur le veston, le lotus, ou le symbole de l'anarchie dessiné sur le tee-shirt, on ne voit vraiment pas comment l'exclusivité du "signe ostensible" pourrait être réservée au seul voile.

Quand les signes se mettent à parler ...

Dans le débat relatif à l'interdiction du voile et de tout autre signe ostentatoire, l'articulation entre sens caché et sens apparent représente un obstacle de taille. Au sujet du voile, par exemple, on entend souvent dire qu'il s'agit d'une forme d'occultation de la féminité, voire même un symptôme de soumission à l'autorité masculine. L'équation voile = inégalité, ou encore, voile = servitude fait partie des affirmations les plus fréquentes. Il ne s'agit pas de nier la part de vérité d'une telle affirmation, ni même sa justesse eu égard à certaines situations, encore ô combien

fréquentes. Pourtant, la diversité des vécus et des ressentis ne donne pas du voile une image univoque, pas plus que le "standard" vestimentaire des jeunes femmes belges ne permet de déduire un rapport au corps, à l'autonomie, voire même à la sensualité qui vaille pour l'ensemble.

... certains crient au prosélytisme

L'intensité du message ne serait-elle pas tout aussi importante à prendre en compte ? Entre l'évangéliste se promenant avec un tee-shirt où on lit "*Dieu est vivant*" et l'athée militant arborant son tee-shirt "*Ni Dieu ni maître*", ne risque-t-on pas de s'y perdre ? Comme si ce dernier bénéficiait d'un statut d'exception, la fréquence à laquelle apparaît ledit objet détermine son caractère ostensible ou ostentatoire.

... et d'autres à la discrimination

A vrai dire, dans le débat relatif au voile dans les écoles et dans les institutions publiques, ce qui fait le plus défaut c'est une bonne dose de clarté autour de ce qu'il faut entendre par "signe ostensible ou ostentatoire". Dès lors qu'on attribue de facto un statut "ostentatoire" au voile en passant sous silence d'autres signes tout aussi visibles et attestant bien d'autres options de vie, on procède selon des implicites de nature idéologique – ce qui peut vite tomber dans le discriminatoire¹. En effet, en matière de "signes", comme nous l'a bien montré le débat relatif au voile, ce qui rend complexe l'arbitrage n'est pas tant la visibilité, mais bien le sens et les implications inhérentes.

La neutralité : une frontière invisible mais nécessaire entre cadre public et cadre privé

Nul n'ignore que l'État belge est neutre et non laïque². Il ne prend pas parti dans des affaires de nature religieuse ou "philosophique", mais il rend

1 On pourra se référer, à ce sujet, aux analyses portées en avant par le Centre pour l'Égalité des chances et la Ligue des Droits de l'Homme. Le MRAX, quant à lui, tout en construisant sa position sur des arguments comparables, pointe du doigt les dérives islamophobes de bon nombre de plaidoyers anti-voile.

2 Depuis quelques temps, un mouvement de promotion de l'État laïque, le R.A.P.P.E.L. (URL : <http://rappel.over-blog.net>) mobilise un certain nombre d'intellectuels, académiciens, membres de la société civile se disant laïques (au sens politique) et partageant un même projet politique : l'inscription de la laïcité dans la Constitution belge, en lieu et place d'une neutralité dont la géométrie variable mettrait en péril le principe d'égalité.

possible l'organisation des cultes reconnus en leur allouant des subventions. Ainsi, la laïcité en tant qu'option de vie se trouve-t-elle reconnue parmi les cultes. Ce qui ne manque pas de susciter quelque confusion dans le chef de l'instance officielle de la laïcité politique et philosophique, à savoir le CAL (côté francophone) et l'UVV (côté néerlandophone), qui tout en défendant la séparation du spirituel (options de vie) et du temporel (instances publiques), vit de subsides au titre de "communauté non-confessionnelle". Cette ambiguïté des deux laïcités, portée par les autorités qui s'en revendiquent, entretient un flou idéologico-politique particulièrement incapacitant pour la gestion de problématiques multiculturelles¹.

Le signe compromet-il la fonction ?

En matière de signes, mis à part les cas de figure qui contreviendraient aux lois civiles les plus élémentaires², tout est affaire de contexte. Car le contexte définit la nature de la relation qui est en jeu. Ce qui va de soi à la maison peut être autorisé sur la voie publique et être interdit au sein d'une administration dont on serait le représentant. Il s'agit donc de différencier deux statuts, tout en sachant que la même personne peut en l'espace d'une même journée alterner les casquettes.

D'une certaine façon, en matière de neutralité, la fonction devrait permettre de délimiter raisonnablement le cadre d'application. Entre l'infirmière, le chargé de cours, le juge et le fonctionnaire d'une administration communale, on appréciera différemment le champ d'application du devoir de neutralité. Il est donc essentiel de reconnaître toute la portée de l'expression "*dans l'exercice de sa fonction*" pour deux raisons qui me paraissent capitales : le champ d'application du devoir de neutralité ne peut en aucun cas court-circuiter la frontière imprescriptible entre la sphère privée et la

1 « Si, dans sa spécificité historico-géographique, la laïcité peut être envisagée sur le plan juridique belge comme un culte, elle le peut difficilement sur le plan philosophique. La laïcité ne peut, par essence, être un culte dans la mesure même où elle constitue la mise en suspens de tous les cultes. [...] [Elle] est la condition de possibilité pour une cohabitation des jugements sans qu'aucun d'eux ne puisse déclarer sa suprématie. » in G. Brausch, art. cit., p. 166.

2 Par ex. se promener sur la place publique en arborant un blason avec la croix gammée, porter un blouson sur lequel figureraient des propos pouvant susciter la haine raciale.

sphère publique¹. Car c'est bien à ce niveau-là que se situe la différence entre l'usager et le représentant. On n'aura aucune difficulté à prescrire la neutralisation de tout signe distinctif dans le cadre d'une profession d'utilité publique, exercée dans la perspective d'un service égal, impartial.

Si le rôle de l'État est de favoriser la cohésion publique, on peut comprendre que certaines mesures contraignantes soient appliquées afin de garantir la paix civile. Qu'est-ce que la liberté civile, en effet, sinon l'absence de domination garantie par la reconnaissance de certaines contraintes ? Comme le précise F. De Smet, entre l'exercice des libertés individuelles et l'application de contraintes émanant de l'État, « il n'est pas nécessaire de choisir mais bien d'arbitrer² ». Il paraît donc légitime d'appliquer des contraintes raisonnées, « de manière à ce que le cadre lui-même ne soit pas remis en cause ». En ce sens, l'enseignant (ou l'avocat) qui arborerait dans l'exercice de sa fonction un signe d'appartenance idéologique ou religieuse mettrait en péril aussi bien l'espace éducatif (ou juridique) que la fonction dont il est le représentant³. En effet, dès lors que l'institution est publique, ouverte à tous, elle ne peut légitimer sa représentativité que grâce à son absence d'influence idéologique.

28 août 2009

Gilberto CASTORINI

1 C'est bien là tout le problème de la visibilité, voire même de la traçabilité, des engagements et des appartenances à l'ère des réseaux. Peut-on légitimement étendre le devoir de neutralité aux blogs, sites persos d'un fonctionnaire représentant d'instances publiques ? Ne risque-t-on pas de la sorte de museler des libertés fondamentales exercées hors fonction ? D'un point de vue légal cela relève de l'arbitraire. Tant le Conseil d'État que la Cour européenne des droits de l'homme auraient vite fait de prendre position en faveur du citoyen.

2 op. cit., p. 105.

3 En ce sens, je ne puis que rejoindre F. De Smet lorsqu'il écrit : « La neutralité qui s'attache à leurs fonction, jusque dans ses apparences, dépasse leurs personnalités. Elle ne les subordonne pas, mais symbolise les frontières d'un lieu sacralisé par une convention tacite : ce lieu n'est pas seulement neutre, il est neutralisé. [...] La force neutralisante de la neutralité symbolise, exhorte à dépasser les différences de religions et de convictions dans la relation entre le représentant et l'usager. » In op. cit. pp. 108-109.

Réflexions sur le voile

Comment expliquer que le port du voile soit autre qu'un signe ostentatoire et qu'il n'est ni un symbole de soumission de la femme musulmane à la domination masculine, ni un symbole ou un modèle imposé par l'Islam politique pour toutes les femmes musulmanes ?

Je crois qu'il faut donner plus de paroles à celles qui le portent, pour témoigner de leurs convictions et leurs expériences, et dans ce cadre je salue l'initiative du bulletin PAVÉS qui m'a approché dans cette perspective.

Mon témoignage est personnel, singulier et subjectif, néanmoins il représente une certaine vérité de femmes voilées

Quand on me pose cette question : « pourquoi une femme comme toi porte le voile ? », une question à laquelle je suis continuellement exposée, je commence toujours par expliquer que pour moi, il y a deux approches le concernant : la première qu'on peut qualifier de formelle donnée par n'importe quel musulman ou musulmane qui concerne l'organisation de la vie sociale et où on évoque des valeurs telles que séduction, pudeur, respect ou plus fort encore l'appropriation de l'espace public par la femme musulmane ! Une approche qui me semble fragile, naïve et extrêmement conformiste à des règles pas toujours réfléchies.

Si on revient à l'Islam lui-même dans son niveau conceptuel, la pudeur est une qualité psychologique qui caractérise le croyant peu importe son sexe, elle est aussi l'une des composantes de la foi islamique selon un Hadith prophétique, cette valeur prend en Islam maintes représentations. La séduction quant à elle n'est pas à sens unique (de la femme vers l'homme) comme ils essaient de nous faire croire, je renvoie ici au texte coranique lui-même, sourate 12 'Yûsuf (Joseph)', verset 31 « *Lorsqu'elle eut entendu leur fourberie, elle leur envoya {des invitations,} et prépara pour elles une collation ; et elle remit à chacune d'elles un couteau. Puis elle dit : « Sors devant elles, (Joseph !) » - Lorsqu'elles le virent, elles l'admirèrent, se coupèrent les mains et dirent : « À Allah ne plaise ! Ce n'est pas un être humain, ce n'est qu'un ange noble ! »* Je ne crois pas avoir lu dans tout le Coran un verset si fort qui traite de la séduction ! Le Coran lui-même témoigne de l'effet de la séduction masculine sur la femme ; qui dans ce cas a atteint le degré d'une « automutilation » !

En ce qui concerne l'appropriation de l'espace public, il est à mon sens déplacé de demander à la femme de se voiler pour être libre et respectée dans sa personne et sa citoyenneté ! Le verset 59 de la Sourate 33 'Al-Ahzâb (les coalisés)', « ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » Ce verset nous montre que le voile ici à un rôle fonctionnel celui de protéger la femme musulmane, ce rôle que doit toute législation à ses citoyens, et en effet la Chari'a elle-même a pour devoir de protéger la femme musulmane dans toutes les circonstances ; de toute forme d'offensive ! Surtout celle la privant de son droit fondamental d'apprendre et d'avoir accès au savoir et à la connaissance puis à l'indépendance financière !

Mais il reste la deuxième approche : la spirituelle, on convient tous que la femme musulmane, qu'elle porte le voile dans l'espace public ou non, le porte pour accomplir son adoration. Que ce soit en prière, en lisant le Coran ou en Pèlerinage. L'aspect vestimentaire prend une dimension rituelle dans la vie spirituelle de la femme musulmane. Et il est proprement de son gré de décider ou pas de prolonger cet état spirituel dans l'espace public tout en gardant son voile ! Il n'appartient à personne ni à aucune institution de lui imposer de le porter ou de ne pas le porter.



Personnellement, je ne trouve aucune gêne dans le fait que l'habillement comme système de signes ait le symbole de spirituel ou de rite, une dimension partagée par toutes les religions monothéistes ou autres, plus encore on la trouve chez d'autres formes de communautés !

La dialectique de la nudité et la couverture du corps humain, est ancrée dans la tradition humaine, on trouve ses traces dans les textes sacrés, les philosophies et les législations anciennes, elle a toujours traité de l'animalité et de l'Humain.

Comme les valeurs suivent l'évolution de l'humanité et les changements des mentalités, parfois les civilisations font l'éloge de la nudité et parfois de la couverture du corps humain (féminin et masculin).

Il en reste que le voile est beaucoup plus qu'un bout de tissu pour celles qui le portent, qui accomplissent leurs spiritualités et leurs ressources d'âmes par cette tradition vestimentaire, sans bien sûr passer à côté de la complexité qui caractérise les autres composantes de cette tradition : identitaire, culturelle et communautaire.

On a posé beaucoup de questions concernant le voile, le port du voile en Occident, ne serait-il pas grand temps d'ouvrir la réflexion sur l'universalité de l'idéal occidental laïque comme on nous l'a présenté jusqu'à présent ?

Naima ABDELLAOU

"La laïcité à l'épreuve du XXI^e siècle"

En 2007 une pétition a été lancée pour l'interdiction des signes religieux ostensibles dans toutes les écoles. *"La place des convictions philosophiques à l'école."*

Certains laïques ont été heurtés par cette pétition, notamment Nadine Rosa-Rosso et cela a été à l'origine d'un livre publié chez Aden, en 2008, intitulé *"Du bon usage de la laïcité"* auquel ont participé notamment Paul Löwenthal, Marc Jacquemain, Radouan Boulhal... se mettant d'accord sur une laïcité avant tout politique.

L'une des promotrices de la pétition, Nadia Geerts, professeure de morale, doctorante en philosophie et militante républicaine a dirigé un livre "*La laïcité à l'épreuve du XXI^e siècle*" (Luc Pire, mai 2009) qui peut être d'une certaine façon lu comme une réponse à "*Du bon usage...*". Nadia Geerts démontre que sa position reste fondamentalement ouverte à l'expression des convictions philosophiques à l'école mais en distinguant le "montrer" (le voile par exemple) et le "dire" (débat, expression de sa foi, sa non-foi etc.). Elle distingue également à la suite de la philosophe Catherine Kintzler trois espaces : l'espace privé, l'espace public I (société civile), et l'espace public II (lié à l'exercice de l'autorité de l'État), refusant que la religion ou d'autres convictions se confinent à l'espace privé mais exprimant ses réserves quant à leur expression dans l'espace public II¹. Sa contribution est passionnante comme d'ailleurs les autres contributions du livre.

L'ouvrage ne se contente pas de philosopher, il va aussi à la rencontre des problèmes concrets comme les rapports des jeunes musulmanes avec les gynécologues, les psychologues, pose la question de la virginité exigée des jeunes musulmanes, fait des propositions sur les cours de religion et de morale, examine les jugements sur les atteintes à l'honneur des religions (deux intéressants cas d'espèce soulevés par Guy Haarscher), pose la question du racisme, etc.

Claude Javeau défend aussi une certaine spécificité mais aussi un certain privilège des tenants de la morale laïque et refuse (avec intelligence et ouverture) un rassemblement irénique autour d'une pratique exclusivement politique de la laïcité.

Notons que de très nombreux auteurs sont d'origine maghrébine et que la parole a été donnée également à des musulmans croyants... Signe à nouveau de vraie ouverture.

Toutes ces questions sont des questions qui restent fort ouvertes. Elles sont discutées dans la revue *Toudi*.

en ligne : <http://www.larevuetoudi.org/fr/story/la-laïcité-à-lépreuve-du-xxie-siècle-nadia-geerts>

José FONTAINE

message n° 2553 de *Église-Wallonie*, en date du 10 juillet 2009

1 Notons que cette distinction de 3 espaces est aussi le choix de Jean RIEDINGER de l'OCL (Observatoire Chrétien de la Laïcité, France) : voir *Laïcité 2008*, Hors-série n° 19 de la revue des *Réseaux des Parvis*, p. 13. (NDLR)

Une année « du sacerdoce »...

« Qui ne dit mot consent ? » Ce petit article est né de cette provocation, lue sur un site web dans le contexte de ce sujet. Au risque de paraître une fois encore à certains trop "négatifs" vis-à-vis de la hiérarchie catholique, et particulièrement du Vatican, il nous a semblé important de ne pas nous taire face à cette nouvelle initiative papale.

Ne contestons pas le fait que n'importe quelle institution ait besoin de cadres, que l'Église soit et doive être "aussi" une institution, et même qu'elle ait le droit de proposer des liens très forts entre "la fonction", "la foi" et "la vie concrète" de ses membres, et concrètement de ses prêtres. À condition bien sûr de préciser le contenu de tout ce qu'il y a dans ces trois lignes... Mais la première réaction concerne le titre lui-même : une année "du sacerdoce" et non pas une année "des prêtres", voire "du ministère", voire même "des ministères". Ce n'est pas une simple question de mots, encore moins de langue ou de traduction : le décret conciliaire sur les prêtres avait mis du temps à passer du titre *De sacerdotibus* à *De presbyterorum ministerio et vita*. En remettant en valeur - et même en première place - le "sacerdoce" commun des fidèles, Vatican II avait amorcé "un déplacement décisif de catégories" par rapport à la théologie du Moyen âge et du concile de Trente. Les "prêtres" ne sont rien par ou pour eux-mêmes, comme l'exprime encore récemment B. Sesbouë, ils ne sont que les serviteurs (ministres) du sacerdoce commun¹, et le nom qui leur convient est celui de cette "fonction" que la tradition chrétienne a confiée dès les origines aux "anciens", les "presbytres". Mais comme si elle voulait faire oublier subrepticement le concile, il y a longtemps que Rome a recommencé à utiliser le terme de "sacerdoce" plutôt que ceux de presbytérat ou ministère... Voilà un tournant conciliaire de plus qui ne semble pas prêt d'entrer dans les mentalités, et auquel l'initiative papale tourne le dos sans la moindre hésitation. Bien des commentaires de théologiens et de prêtres à propos de cette année dite "sacerdotale" insistent sur l'ambiguïté entretenue par ce vocabulaire, dans la ligne de ce que nous avons déjà souvent publié² : on en trouvera ci-dessous un bon témoignage venu d'Italie.

1 Le cardinal DANNEELS l'exprime autrement : *le sacerdoce ministériel 'est de l'ordre des moyens'*, in *Pastoralia* n° 7, 2009, p. 198.

2 Voir par exemple P. TIHON, *Si on mettait le sacerdoce au frigo ?* in HLM n° 96, juin 2004 et <http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=76>



Dans sa *Lettre aux prêtres* du 18 juin dernier surtout consacrée à l'évocation du curé d'Ars - les appréciations ne sont guère unanimes concernant l'opportunité de rappeler son "patronage" pour les prêtres d'aujourd'hui - Benoît XVI se contente de citer deux fois le concile, et seulement pour redire la nécessité pour les prêtres de collaborer

avec les laïcs. On n'y trouve pas la moindre allusion à la réflexion qui y avait été ébauchée sur leur identité et leur fonction. Et du coup, forcément, on se retrouve fort loin de ce qui avait été la nouveauté radicale de Vatican II : penser d'abord "Peuple de Dieu", "communautés", leurs besoins pastoraux, et seulement ensuite penser les "ministères" pour y répondre...

S'il ne partagerait sans doute pas toutes nos critiques, le cardinal Danneels semble bien en appeler aussi à une réflexion de fond sur cette question : « *Chaque époque se doit de chercher un modèle de sainteté sacerdotale [...]* Nous devons certainement réfléchir à cette nouvelle icône du prêtre de paroisse [...] » Mais cette bonne volonté doit absolument passer par la démocratie et la participation des communautés.

Pierre COLLET

Le sacerdoce en débat

On parle de la crise des prêtres, du sacerdoce des femmes, du célibat des prêtres ... Mais l'axe autour duquel tout cela tourne est le sacerdoce. Il me semble que ce pivot n'est pas du tout stable et que nous devrions le remettre en question, parce que tous les problèmes viennent de là : quelle est la signification de la figure du prêtre dans le christianisme? Dans l'Évangile, le terme n'est jamais utilisé en référence aux disciples de Jésus,

les prêtres sont toujours le camp adverse, qui fait l'objet d'une évaluation négative, jusqu'à l'insulte : "Les publicains et les prostituées les précéderont dans le royaume des cieux". Le mot 'prêtre' apparaît dans la lettre de Pierre, mais exprime le sacerdoce universel de tous les fidèles. Et si dans la Lettre aux Hébreux, la figure de Jésus est interprétée selon les catégories des prêtres de la culture juive, c'est parce que l'auteur est expert en judaïsme, probablement un prêtre converti au christianisme, et qu'il écrit pour d'autres prêtres qui se sont aussi convertis, comme en témoignent les Actes des Apôtres, et qui ressentent maintenant la nostalgie des rites solennels du temple et sont tentés de retourner au judaïsme. L'auteur tient à clarifier qu'il n'y a pas besoin des prêtres et de leurs rites sacrificiels parce que le Christ, prêtre suprême et victime, a racheté l'humanité par son sacrifice sur la croix, une fois pour toutes. Le Christ ne parle pas des prêtres et ne pouvait pas en parler parce que le prêtre est un opérateur du sacré et que dans le christianisme il n'y a pas de sacré.

Même si le sacré mériterait une étude distincte, il suffit de souligner ici la critique qu'en fait Jésus. Du temple il ne restera pas pierre sur pierre et il sera remplacé par son humanité qui meurt sur la croix et ressuscite le troisième jour. À sa mort, le voile du temple se déchire de haut en bas, signifiant ainsi la fin de son rôle. Plus forte encore sera la critique de la législation rituelle représentée par le prêtre et le lévite dans la parabole du Bon Samaritain. Le pur et l'impur, qui suivent les catégories du sacré et du profane, font l'objet de railleries. Même la sainteté inviolable du repos du Sabbat est subordonnée à l'homme, et perd dès lors son caractère sacré. Le Christ en tant que juge de l'histoire ne nous demandera pas des comptes sur notre respect des traditions du passé, ni sur notre participation dans les rites du temple.

Le terme 'sacerdos' apparaît au III^e siècle. Pour la première fois, Tertullien distingue deux ordres dans la communauté chrétienne : le clergé (élu) et la foule. Au sein du clergé domine de plus en plus le terme 'sacerdos' tiré de l'Ancien Testament et affublé des mêmes caractéristiques (Tertullien, Cyprien, Origène, Hippolyte). L'utilisation du mot 'prêtre' est dès lors liée à différentes façons d'interpréter l'Eucharistie. Pour laisser un souvenir de lui et maintenir sa présence parmi les siens, Jésus avait pensé à un geste très simple et humain : s'asseoir ensemble à table pour partager le pain. Bien que le modèle dominant soit celui d'un repas et du pain partagé, le langage sacrificiel n'en est évidemment pas absent, lié à tout le contexte culturel où écrivaient les évangélistes. Mais au troisième siècle, le langage du sacrifice devient exclusif, de sorte que le repas devient le sacrifice, la table devient le

maître-autel, celui qui préside (apôtre ou prêtre = ancien) devient un prêtre. En tant que prêtre sacrificateur, il doit faire de sa vie un sacrifice. Le sacrifice implique la pureté rituelle, principalement comprise comme abstinence sexuelle. On se réfère constamment à la législation mosaïque. Plus tôt, on s'était déjà demandé si le baptême était compatible avec la sexualité dans le mariage. Maintenant, la solution réside dans la distinction des ordres. Les simples fidèles, à qui on a demandé avec insistance la continence, peuvent vivre une vie conjugale, nécessaire pour la reproduction, et les prêtres, s'ils prennent femme eux aussi, sont tenus à l'abstinence. La sexualité n'est pas considérée comme un péché en soi, comme le prétendront les hérétiques (cela aurait abouti à la condamnation du mariage), mais comme une conséquence du péché originel. Le fait est que, selon les mots de S. Jérôme, "Omnis coitus immundus". L'incompatibilité entre le saint et l'impur est une constante de cette période.

Une histoire similaire concerne le service militaire. Pour les communautés primitives, il paraissait inconciliable avec la foi chrétienne. S. Maximilien dit fermement : "Christianus sum, mihi non licet militari" et logiquement il affronte le martyre. Mais après la victoire de Constantin au Pont Milvius (312), le service militaire devient un devoir pour défendre l'empire chrétien. On résout le dilemme : l'interdiction des armes demeure pour les membres du clergé, appelés à la perfection évangélique, mais les simples fidèles doivent faire leur devoir - donc le service militaire - pour défendre la foi et pour construire une paix durable.

Tout ce processus creusera encore le fossé entre les deux ordres, comme en témoigne le *Décret de Gratien*, tandis que l'Église est de plus en plus identifiée au clergé, organisation fortement hiérarchisée selon la mentalité féodale d'alors exprimée par le Pseudo-Denys : *De celesti hierarchia, De ecclesiastica hierarchia*.

Je crois ce processus légitime parce qu'il correspond à certains présupposés, à savoir la culture d'une époque. Mais nous, hommes de la modernité, nous avons le droit de repenser le message chrétien par rapport à notre culture : reprenons "le chemin interrompu" du Concile Œcuménique Vatican II !

Vittorio MENCUCCHI, prêtre et philosophe
in *Adista* "Notizie" - n° 73, juillet 2009
(traduction P. Collet)

Le manque de prêtres, une chance pour les communautés ?

*Le manque de prêtres est une chance pour de nouveaux développements et pour de nouvelles formes communautaires en pastorale qui respectent mieux la Bonne Nouvelle de Jésus. C'est ce que déclare *Nous sommes Église* au vu des ordinations de prêtres aujourd'hui.*

D'après le mouvement réformateur catholique *Nous sommes Église*, la pénurie croissante de prêtres remet de plus en plus en question le droit des communautés ancré dans le droit canon à la célébration dominicale de l'Eucharistie (canon 213). Et ce n'est pas l'année du prêtre ouverte par le pape Benoît XVI le 19 juin 2009, par laquelle les autorités de l'Église catholique espèrent attirer plus de vocations dans le monde entier, qui fera changer cette tendance. Les changements de tendance n'ont jamais été amenés dans la vie et l'action de l'Église par des événements extraordinaires, comme des missions urbaines, des visites papales ou des 'Katholikentag' européens. Les résultats des dernières études de valeurs l'ont bien montré.

Dans la conception ancienne, le malaise actuel de la pastorale et des structures communautaires est trop souvent caché. Supprimer par exemple l'autorisation faite aux laïcs de prêcher et de baptiser, comme l'évêque de Linz vient de le décider, accélère l'effondrement des structures existantes.

Le lien canonique entre le ministère du prêtre et la présidence d'une communauté a pour conséquence qu'une grande partie de nos paroisses se trouvera dans un proche avenir sans ministre ordonné et sans célébration eucharistique régulière - ou même que plus rien du tout n'existera. Tous les modèles structurels qui sont basés sur le prêtre ordonné et célibataire en tant qu'unique chef de la communauté, détruisent les communautés chrétiennes dans leur cœur théologique.

À la place des solutions technocratiques comme la formation d'unités pastorales ou de regroupements paroissiaux, *Nous sommes Église* exige que les évêques accordent plus de confiance aux compétences du peuple chrétien et plus de responsabilités aux communautés et aux croyants. L'objectif des évêques ne devrait pas être « Du calme et de l'ordre ! » dans les communautés, mais plutôt de faire en sorte qu'il y ait davantage de

responsabilité personnelle et d'indépendance. Les évêques ont conformément au droit canon le 'pouvoir ordinaire', le pouvoir de décision et donc aussi la responsabilité de leurs communautés.

Le Peuple chrétien est prêt aux réformes

Les problèmes pastoraux s'aggravant à vue d'œil rendent de plus en plus claire la pertinence des demandes des mouvements du peuple chrétien. Qu'il soit disposé à des réformes, un sondage récent du journal quotidien catholique *La Croix* en juin 2009 montre qu'environ trois quarts des catholiques pratiquants en France sont pour l'admission de prêtres mariés et deux tiers pour l'accès des femmes au ministère presbytéral. Une enquête des DPA menée en Allemagne quelques jours après le décès du pape Jean-Paul II arrivait à des résultats très semblables : 78 % des catholiques allemands étaient pour un assouplissement de l'interdiction du mariage et de la sexualité pour les prêtres. 77 % espéraient que le futur pape autoriserait les femmes prêtres. En Autriche aussi, la disposition aux réformes n'est pas moindre. Les résultats du dialogue pour l'Autriche, l'engagement constant de milliers de femmes et d'hommes ou le récent avis du mouvement de femmes catholiques favorables aux ministères du diaconat et de la prêtrise le montrent.

***Nous sommes Église* félicite les prêtres nouvellement ordonnés**

Le mouvement de réforme catholique *Nous sommes Église* félicite les nouveaux prêtres ordonnés cette année pour leur dévouement et leur souhaite aussi de trouver suffisamment de joie, de temps et de force dans leur travail futur, leur travail pastoral avec et parmi les hommes.

Dans la ligne de l'évangile, ce serait bien que des femmes qualifiées et des hommes mariés soient ordonnés ensemble pour le ministère presbytéral et que les nombreux prêtres mariés exercent de nouveau leur ministère. L'objectif doit être de confier les ministères selon les besoins et les qualifications et non d'après le sexe et l'état de vie.

C'est avec une grande préoccupation que *Nous sommes Église* suit aussi l'évolution de la Fraternité Saint-Pie X. Les ordinations récentes de prêtres illégaux, sur lesquelles le Vatican se tait jusqu'ici, sont une provocation et montrent le danger menaçant des turbulences qui peuvent conduire à une division profonde dans l'Église.

Pour le comité de la plate-forme « Nous sommes Église »

Hans Peter HURKA
(traduction P. Collet)

7 propositions pour construire l'Église de demain

Golias-Hebdo a créé une nouvelle rubrique intéressante où l'accent n'est pas mis sur l'analyse critique - et caustique - de l'actualité ecclésiastique, mais plutôt sur le souci de "réenchanter" le christianisme. Avec l'appui de nombreux groupes et réseaux, de leurs théologiens et de leurs pasteurs, il lance un appel "à la base" pour qu'elle prenne ses responsabilités.¹

[...] C'est pourquoi, il nous semble possible de donner quelques pistes et propositions à creuser et à développer.

- 1. Retrouver un sens plus juste de l'Église comme une communion vivante et comme assemblée christique en restituant la hiérarchie à sa vraie place, celle d'un service pour le bien de tous. Retrouver ainsi la liberté de prendre des initiatives à la base sans forcément l'aval des supérieurs.
- 2. Approfondir un sens plus authentique de l'Eucharistie comme repas du Seigneur et comme expérience centrale de la vie d'une communauté, au-delà de la question particulière du ministère ordonné. Dans cette perspective, il ne faut pas craindre de confier la présidence de l'Eucharistie à quelqu'un que la communauté désignerait elle-même, de préférence en son sein, anticipant la reconnaissance officielle par l'ordination.
- 3. Repenser autrement le ministère ordonné lui-même. Sans doute, la levée de la loi inhumaine du célibat ecclésiastique constitue déjà un premier pas mais insuffisant. Il faut aller plus loin. C'est l'ensemble de la conception du ministère qui peut être réinventée en sortant des ornières du « tridentinisme », c'est-à-dire d'un ministère à vie, exclusif de toute autre façon de se réaliser humainement (couple, famille, travail) et sous la forme équivoque d'une vie à demi-religieuse et non franchement incarnée dans le monde. En clair, des prêtres à temps souvent partiel, pour un temps limité, qui ne sont plus des clercs mais des ministres de la communion.
- 4. Une autre vision du sacerdoce suppose aussi une autre conception de l'appel au ministère, plus communautaire et au sein d'un engagement humain. L'appel d'en haut, par l'évêque, devrait alors correspondre non seulement au désir individuel mais surtout à l'appel d'en bas, par une

1 <http://www.golias-editions.fr/spip.php?article2890>

véritable communauté humaine au sein de laquelle le candidat au ministère s'épanouit et témoigne déjà généreusement de l'amour du Christ.

► 5. En tenant compte d'une grande diversité des cultures et des pays, l'exercice concret du ministère doit être assez souple et ne pas être défini de façon abstraite une fois pour toutes par une autorité romaine. De façon générale, d'ailleurs, le plus grand nombre possible de décisions doit être pris à des échelons plus modestes, par exemple d'un continent ou d'un pays. Ce qui suppose de retrouver le sens de la synodalité comme instance de décisions à différents niveaux : diocésain, de plusieurs pays, d'un continent, etc.

► 6. En référence à ce que nous énoncions dans notre première proposition, oser dès à présent répondre au défi posé par le manque de prêtres (une chance finalement) en prenant des initiatives au niveau des communautés locales de base (paroisse, aumônerie, etc.). En particulier, en célébrant d'ores et déjà l'eucharistie même en l'absence de ministres ordonnés. La communauté désignerait en attendant l'un de ses membres (sans recréer une sorte de cléralisme laïc) auquel elle confierait la charge de présider l'Eucharistie sans attendre le parachutage d'un prêtre.

► 7. Sans rompre le dialogue (si c'est possible) avec la hiérarchie, ne pas hésiter à lancer des projets nouveaux et inédits. Par exemple, au niveau diocésain, constituer un groupe de personnes engagées pour déterminer de nouveaux axes de formation, ouvertes à tous, hommes et femmes. Laisser émerger et se développer des cellules ecclésiales de taille variée qui cultiveraient leur charisme propre même très spécifique. Par exemple un milieu de vie, ou un groupe accueillant ceux qui se sentent exclus par la « Grande Église » personnes remariées ou homosexuelles. Dans ce cadre, tracer de façon expérimentale les grandes lignes d'une pastorale inédite. Quitte ensuite à en faire profiter tous les autres.

En conclusion, soulignons simplement que ces lignes sont le fruit d'une réflexion mûrie avec de nombreux chrétiens qui ont découvert que la passivité dans laquelle on les maintenait n'était pas conforme à la Tradition de l'Église et qu'il est de leur devoir de rappeler aux ministres ordonnés qu'ils ne sont pas propriétaires mais interprètes du sens de la foi promis à toute la communauté.

Cet ensemble de propositions demande surtout à être mis en application. Sans tarder, en tâtonnant parfois, avec humilité, mais avec courage. Demain s'écrit aujourd'hui.

Benoît XVI en Terre Sainte : coup d'œil rétrospectif

Du vendredi 8 au vendredi 15 mai dernier, le Benoît s'est rendu en « Terre Sainte » (Jordanie, Israël, Palestine). Vu la place restreinte dont je dispose, je me limite à une seule question, chère au *Mouvement Chrétien pour la Paix* (voir l'introduction à notre brochure « Sur le sentier de la paix ») : que dire de la façon dont le Pape s'est situé par rapport à une situation où il y a des opprimés et des oppresseurs.

Une telle attitude n'allait pas de soi, surtout de la part de celui qu'on présente comme un théologien, un penseur. Comme dit Bernanos : « L'Église définit admirablement l'oppression, mais ses définitions irréprochables, qui ravissent les philosophes, ne sont pas d'un grand secours aux opprimés, puisqu'elle évite presque toujours de désigner nommément les oppresseurs » (*O Jornal*, Rio de Janeiro, 6 mars 1942).

Qu'en est-il ici ? Pour me faire une opinion, j'ai lu les reportages dans la presse quotidienne (*La Croix...*) et périodique (*La Terre Sainte, Solidarité-Orient*) ; j'ai analysé aussi la série impressionnante de discours prononcés à cette occasion, publiés dans *La Documentation Catholique* et j'ai recueilli des témoignages de personnes ayant participé à l'événement (le Père Blanc Guy Theunis) ou ayant été sur place peu après. J'en conclus que les Palestiniens se sont sentis soutenus et que les craintes formulées de leur part se sont révélées exagérées. Benoît XVI a, d'une certaine façon, pris parti, montré sa solidarité et désigné ce qui oppresse, même si ce fut avec une trop grande prudence et une certaine timidité ou froideur dans le contact avec la foule palestinienne.

Pour préciser un peu, je me limite à deux témoignages. Le plus critique de ceux dont j'ai eu connaissance : « ...on peut estimer que le discours papal à l'adresse d'Israël n'a guère été au-delà d'appels au respect du droit et de la justice sans doute généreux mais trop polis et trop vagues. Le directeur du mémorial de Yad Vashem a estimé que Benoît XVI n'avait pas eu de mots assez percutants pour stigmatiser l'horreur du génocide des juifs. On pourrait tout autant reprocher au Souverain Pontife d'avoir dénoncé en des termes beaucoup trop voilés et lénifiants les manquements de l'État d'Israël au droit international, l'occupation et la colonisation illégitimes des Territoires, les atrocités commises à Gaza ou l'enfermement intolérable des populations palestiniennes » (*Solidarité-Orient*, 250, p. 21).

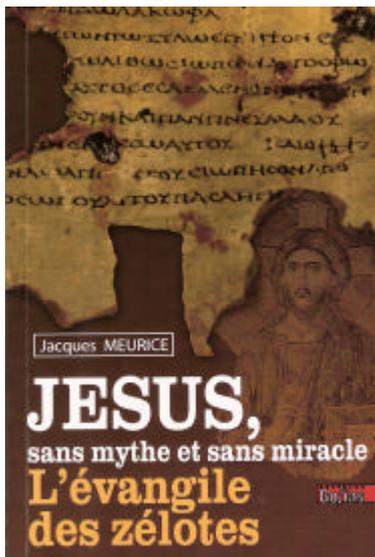
Notre compatriote, le Père Guy Theunis, réfugié à Jérusalem dans sa communauté des Pères Blancs d'Afrique après le génocide au Rwanda, a souligné les tracasseries de l'État d'Israël pour rendre très difficile aux Palestiniens d'assister à la messe du Pape dans la vallée de Josaphat à Jérusalem. Il retient comme seul point positif à ce sujet : dorénavant ce lieu pourra servir comme lieu de rassemblement pour les grands pèlerinages, ce qui faisait défaut jusqu'ici. Il a souligné que restent toujours en souffrance les problèmes pratiques : distribution ou renouvellement de visas, exemption de taxes, liberté de déplacement pour l'administration des sacrements. Il a aussi mentionné l'absence de contact entre le Pape et l'assistance, contrairement au nouveau patriarche latin, Fouad Twal, qui, lui, a parlé clairement et avec passion : « Très Saint-Père, nous assistons d'un côté à l'agonie du peuple palestinien, qui rêve de vivre dans un État palestinien libre et indépendant, mais qui n'y parvient pas ; et nous assistons de l'autre côté à l'agonie du peuple israélien, qui rêve d'une vie normale dans la paix et la sécurité mais, malgré sa puissance médiatique et militaire, n'y parvient pas. Quant à la communauté internationale, elle joue le rôle des disciples de Jésus : elle se tient à l'écart, les paupières lourdes d'indifférence, insensible à l'agonie par laquelle passe la Terre sainte depuis soixante et un ans, sans vouloir vraiment se réveiller pour trouver une solution juste... Sur ce même mont des Oliviers, Jésus pleura en vain sur Jérusalem. Aujourd'hui, il continue de pleurer avec les réfugiés sans espoir de retour, avec les veuves dont le mari a été victime de violence, et avec les nombreuses familles de cette ville qui, tous les jours, voient leurs maisons démolies au prétexte qu'elles ont été 'construites illégalement' ... Très Saint-Père, vous avez devant vous un petit troupeau, et qui se réduit encore à cause de l'émigration, une émigration largement due aux effets d'une occupation injuste, avec son cortège d'humiliation, de violence et de haine » (larges extraits dans *La Documentation Catholique*, n° 2425, p.573). Impressionnant de la part d'un prélat venant de la diplomatie pontificale !

À Christian Cannuyer, directeur de la revue *Solidarité-Orient*, le bilan de ce voyage paraît être en demi-teinte. Pour Guy Theunis, l'image qu'on retiendra, ce n'est pas celle du mur des lamentations, comme pour Jean-Paul II en 2000, mais celle du mur de séparation. Les images sont plus fortes que les mots. Quant aux Palestiniens, ils se sont sentis soutenus. N'est-ce pas ce qui compte finalement ?

Charleroi, le 31 août 2009
Édouard BRION, MCP

L'évangile des zélotes

Je viens de finir la lecture de ce petit livre de notre ami Jacques Meurice : se glissant dans le personnage de Simon le Zélote, l'auteur réinvente d'un bout à l'autre l'histoire de Jésus, de sa famille et de ses amis, d'une manière tellement radicale... que chaque page a été pour moi le lieu d'un tas de questions et que j'aurais bien du mal à donner un avis : je m'en garderai bien ! L'éditeur le présente à la fois comme un roman et comme un essai et on comprend bien que Jacques insiste pour qu'on le lise surtout comme un essai, la narration n'étant sans doute pas l'essentiel mais la forme au service d'une thèse et d'un engagement. N'empêche, j'ai eu beau résister, le genre littéraire a souvent pris le dessus pour commander mes réactions : c'était peut-être immanquable du fait de notre formation à l'exégèse historico-critique.



Il est sûrement inutile de préciser que cet évangile n'a évidemment rien à voir avec les évangiles apocryphes dont on a beaucoup parlé ces dernières années, celui de Judas ou celui de Marie-Madeleine, qui ne laissent planer aucun doute sur leurs origines gnostiques, ni même avec un quelconque *Da Vinci Code*. Bien loin des élucubrations qui poussaient les évangiles des 3^e-4^e siècles à utiliser le message chrétien pour s'évader du monde, il s'agit au contraire ici d'une fiction qui se développe essentiellement sur la base du contexte socio-politique de l'époque de Jésus : le point de vue adopté étant celui des Zélotes, on devine que l'itinéraire de Jésus – comme celui de ses compagnes et compagnons - sera marqué essentiellement par la tension entre le soutien à ce mouvement de libération et la critique de leurs idées et de leurs projets, tant en profondeur que dans leurs réalisations concrètes. Toute l'histoire est donc réinventée à cette lumière, la géographie, les voyages, les discours, et bien sûr la mort du Baptiste et la 'trahison' de Judas.

Mais il ne faut pas trop en dévoiler : je préférerais laisser le lecteur à ses propres surprises et étonnements, sûr qu'il ne le regrettera pas et que ce sera pour lui le point de départ de bien des réflexions...

Pierre COLLET

La journée du 'Relais'

Au Relais, lors de la journée annuelle de mise au vert, nous avons pensé tirer une ou des leçons de nos longs chemins de vie. Que confier aux générations qui suivront ?

Puisque nous lisons régulièrement les nécrologies, nous introduisons le sujet en proposant un exercice : Nous avons donc préparé notre épitaphe et voilà ce que cela donne :

« L'esprit devint un chameau
puis le chameau devint un lion
enfin le lion devint un enfant

« Dans l'espérance d'être introduit au Royaume de Jésus de Nazareth »

« C'était bien – c'était beau – c'était bon »

« Bienvenue aux nouveaux
Construisez un monde plus chaud
Moi j'ai pris le bateau »

« Il faut forcer l'aurore à naître en y croyant »

« Toi, le passant, que ta marche soit permanente,
de passage en passage, de naissance en naissance... »

« J'ai fait le bout de chemin que j'ai pu ... vers plus de conscience, à vous de continuer »

« Y a vraiment que l'Amour qui vaille la peine »

« Seul l'Amour est digne de foi »

Après cet exercice nous avons refait un tour de table : Aller jusqu'au bout de son chemin, quelle parole cela suscite chez chacun de nous ?

Quelques perles :

- C'est ici et maintenant que ça se passe : quand j'aime, Dieu est là ; il n'est pas là si je n'aime pas. Un festin goûte autrement s'il est partagé ...

- Naître à moi-même à travers tant de rencontres, vivre le plus vrai possible.

J'ai essayé d'aimer, sans toujours réussir - j'ai semé ...

- Bilan de ma vie : pas beaucoup de moments heureux, mais satisfaction d'avoir réussi mon projet : consacrer ma vie à l'éducation d'enfants défavorisés.
- J'ai tant reçu des autres : force de vie, de cœur, de solidarité, même et surtout l'inespéré dans des situations bloquées par les structures oppressantes de la société
- Revenue au lieu de ma naissance, ma boucle est bouclée : retour à une identité cohérente qui me libère pour une vie renouvelée
- Paradoxes : des questions plutôt que des certitudes, il m'a fallu un long temps pour m'accepter ... et continuer à marcher, me libérer du regard des autres, ce sont eux qui me dé-construisent, en dépit de ma difficulté à me mettre à leur écoute.
Des convictions, un fil rouge : sensibilité à l'injustice, à la dignité humaine, à l'évangile qui reconnaît en chacun une force de générosité plus puissante que l'inertie et que la peur : une longue chaîne : joie de voir des salariés manifester, Bettancourt, Obama, ...
- C'est très positif d'être âgée, de discerner l'action de Dieu dans mes cicatrices, force gratuite qui m'habite, qui me pousse sereinement sans crainte « de commencement en commencement » m'ouvrant tendrement vers les plus faibles alors même que mes forces défontent ...
- Dans ma famille, je retrouve la trace de ce qui a été transmis :
 - la manière de vivre de Jésus : sensibilité à l'injustice
 - envie de découvrir la vérité vécue par chacun
 - impressionnée par ceux qui vivent heureux dans le dépouillement ...
- Je ne sais pas ce que je laisse, j'ai simplement essayé de devenir sage, ce qui est important sur le chemin : tendresse, solidarité, simplicité, justice, avec ce goût de la recherche, de la découverte, de la lutte, à travers de petits gestes font ma joie : le souper fraternel de mes enfants !
- Approfondissement plutôt qu'extension, relation plutôt que raison dépouillement et joyeuse dé - maîtrise, non jugement donner à d'autres la possibilité de vivre ...
- Joie parfois d'avoir été « accoucheur de sens » même si parfois rien ne se produit ...

Chacun de nous a donné et reçu, nous avons donc achevé ce partage eucharistique, ensuite nous avons évalué l'année passée et préparé la prochaine.

Ce serait tellement bon si d'autres communautés pouvaient aussi nous proposer le résultat de leurs partages...

Gisèle VANDERCAMMEN

Berthe Flagothier (11 novembre 1919 - 19 août 2009)

Berthe vient de nous *quitter*, comme on dit, mais elle reste tenacement présente au cœur de nos communautés, avec toutes celles et ceux qu'elle a connus et rejoints.

Elle appartenait au réseau Ourthe-Amblève de la Province de Liège. Elle était une fidèle de *Vie Féminine* depuis les années 1960 et puis des groupes de Jumet (Séminaire Cardijn) à partir des années 1970. Comme elle était très régulière, on la voyait à toutes les réunions et à tous les week-ends de formation. Elle est surtout redevable à deux animateurs en particulier : Guy Jadoul et Jacques Lange. Pour *Vie Féminine*, elle a eu la chance de profiter de tous les apports de femmes telles que Marie-Claire Florin, Juliette Harzé, Maryse Delvoye, Colette Liégeois, Mariette Raway... J'arrête sinon je vais sûrement faire des jalouses : ce ne serait pas de mise, car Berthe était l'amie de toutes et de tous.

Au début des années 1980, Ernest Michel a bien dû se résoudre à ce que le Séminaire Cardijn devienne le CEFOC, puisqu'il ne pouvait plus former des travailleurs à la prêtrise. Ernest a dès lors œuvré à la croissance des *Communautés de Base* ensemencées par les graines de «Jumet». C'est ainsi que notre communauté d'Ourthe-Amblève, avec Berthe bien entendu, s'est réunie régulièrement depuis 1983. Très vite l'eucharistie a été au centre de nos rencontres, car nous nous rendions bien compte qu'elles ne tiendraient pas avec de simples réunions d'échange. Il n'y a pas de célébrant attitré, mais une communauté célébrante avec une animation femme-homme de préférence. En 1986, après la mort de Guy Jadoul, nous l'avons baptisée « *Communauté Guy Jadoul* », nom qu'elle porte toujours aujourd'hui avec fierté et reconnaissance.

Alors Berthe dans tout cela ? Et bien, elle était la « *Femme sans Frontières* », fidèle à *Vie Féminine* et aux séances de yoga chez les Femmes Prévoyantes Socialistes dans son village à Poulseur, ... où elle épousa le curé en 1982 ! Ils vécurent encore dix ans dans ce village où elle avait sa petite maison. Déterminée de nature et chrétienne libérée par ses multiples formations, elle affirmait à qui voulait l'entendre : « *Je ne quitterai pas le village où je suis née, je n'ai rien fait de mal* ». Bien lui en prit car, à part quelques esprits chagrins, beaucoup les regrettèrent quand ils déménagèrent 10 ans plus tard à Esneux.



Là encore Berthe continua à faire le pont entre les deux rives. Tous les mois elle participait le premier mercredi aux réunions des pensionnés chrétiens à Saint-Michel et le mercredi suivant chez les pensionnés des *Femmes Prévoyantes*.

Il faut encore dire un mot de Berthe « *Femme de Foi* ». Dès le début de notre vie de couple, nous avons banni de notre vocabulaire les mots négatifs comme incroyants, athées, agnostiques. Nous parlions, faute d'un meilleur vocabulaire, d'« autrement-croyants », car nous croyons tous en quelqu'un, quelque chose, un idéal, une cause... Femme de foi, Berthe croyait tout naturellement en l'incarnation du Fils de Dieu. Elle disait : « *Il est normal qu'il se soit fait l'un de nous, comme nous, avec ses besoins naturels, car Dieu se devait de parachever un travail digne de Lui : amoureux et solidaire !* » Femme de foi, elle le fut jusqu'au fond de sa maladie d'Alzheimer. Quinze jours avant sa mort, nous parlions de notre amour, des intentions de prières pour sa maison de repos et pour le monde entier. Et voilà qu'elle me sort : « *L'AMOUR, C'EST DIEU PUR !* » Je lui ai demandé de répéter et elle m'a redit une deuxième fois : « *L'AMOUR, C'EST DIEU PUR !* »

Albert LEPIÈCE, son mari

Restauration ou renaissance...

J'ai assisté à une grande célébration pour fêter la restauration d'une magnifique collégiale de ma région. Elle est très belle. Une œuvre de notre Patrimoine. Une conjugaison des époques avec le cachet de création qui caractérise chacune d'elles. L'art roman, gothique, renaissance. Une beauté qui ne peut pas laisser indifférente la capacité d'émerveillement de la zone la plus secrète de l'intériorité...

De la musique et des chants foisonnaient et créaient un envoûtement ! Dans les chants de l'assemblée, les couplets affluaient allongeant la durée de la célébration. Orgue fougueux et cérémonieux avec trompettes et instruments. Même les volutes de la surabondante fumée des encensoirs semblaient impressionnées. C'était grandiose. Je le reconnais.

La parole de la Bible a été proclamée et a retenti. Des textes qui évoquaient l'Ascension du Seigneur dont c'était la fête. Cet épisode, raconté sobrement par les évangiles, a été lu et acclamé. « Jésus ne disparaît pas. Il change de présence ». J'aurais souhaité que cela fût rappelé...

Loin de n'être qu'un détail, je remarquais que les vêtements arborés par le clergé étaient différents selon la fonction. Risible. Maurice Zundel, ce petit prêtre suisse, au nombre des prophètes, déclarait : « La Mission de l'Église, c'est la démission ! » De quoi ? Je pensais à Jésus dépouillé, à tous les 'Sans'. Des enfants, des femmes, des hommes de plus en plus nombreux dans notre pays, particulièrement en province du Hainaut et sans aucune mesure, dans les pays du Tiers-Monde. Les Sans ! Sans Droit, Sans Titre de Séjour, Sans Maison, Sans Emploi. Tous et toutes victimes de tant de critiques et de préjugés mais qui ont priorité dans le cœur de Dieu. Jésus est l'un d'eux. Je fixais sur la croix, son corps exposé, dépouillé de vêtements humains, seulement revêtu de sa chair. Quelle dérision ces costumes de cours et ces chapeaux stupides. Dieu est libre. Il a renoncé à la toute puissance, rien à garder, rien à cacher. Sans plus rien d'autre que le dénuement qui met en gloire.

On a prié les saints de l'endroit. Les reliques ... ces infimes morceaux de morts reconnus comme saints, comme modèles à suivre quelle que soit

l'époque ! Une pratique de l'Église catholique romaine qui s'en est faite la spécialiste et qui en assure la durée. Où étais-je donc au cours de cette célébration ? J'étais loin assurément. J'évoquais en moi un passage du chemin de croix lors de la passion de Jésus ; le linge de Véronique, probablement son mouchoir ! Ma modeste interprétation qui n'a strictement rien de scientifique, je la livre ici : elle a refusé toujours qu'il soit enfermé dans un reliquaire. Il est dans notre poche à la portée de nos mains, disponible pour nos larmes et celles de tant de souffrants afin d'y inscrire le visage du Libérateur Jésus. Sur ce mouchoir humble, disponible, est incrustée la vérité de Dieu, l'emblème des siècles à venir. Véronique comme les femmes au tombeau, ont fait resurgir en moi, sur ce podium envahi de prêtres, que le déclenchement de la Foi repose sur des femmes.

L'assemblée a eu droit à un long discours historique en reprenant les démarches de la restauration en question, congratulant solennellement les pouvoirs qui ont aidé à sa réalisation et en insistant sur la valeur de notre patrimoine. Mais il y eut aussi des reproches avec des ambiguïtés ! On aurait abîmé des œuvres d'Église dans l'application du Concile Vatican II. Dans cette grande réforme, on aurait balayé des œuvres belles au nom de l'adaptation. Une tornade, paraît-il ! Un nettoyage culturel de grande envergure. Tout ce qui témoignait du passé inauguré au IV^e siècle de notre ère, a été arraché... enlevé... saccagé. Des actes de vandalisme fondés dans la réforme liturgique du concile. Cela explique en partie la fermeture progressive des églises qui sont vides maintenant. Il y a des responsables. Je suppose que plusieurs prêtres présents, dont moi-même, faisons partie des accusés. Cela fait plus de quarante ans déjà ! Pourtant il fallait « dépoussiérer » avait dit le bon pape de l'époque : « L'aggiornamento ». Bien des communautés, des chrétiens et des prêtres s'y sont mis avec enthousiasme. Il y avait urgence. On a dépouillé ? Non. On s'est dépouillé. C'est tout autre chose que simplement renouveler le mobilier et retourner des meubles pour être plus simple et surtout plus proche. Un sens existentiel a été retrouvé. Un souffle était présent et un grand désir habitait les chrétiens d'une vie toujours plus humaine, réconciliée et contagieuse.

Des petites communautés de base comme les Cemos (Communautés d'Église du Monde Ouvrier), vieillissantes elles aussi, continuent simplement le chemin en insistant humblement et non de façon déterminée, sur l'enseignement évangélique : le levain dans la pâte humaine, le lien avec le vécu souvent douloureux, l'éclairage de l'évangile en décodant la Parole pour aujourd'hui et en renouvelant leur foi dans la prière.

J'attendais autre chose. Faut-il délimiter un lieu qui sera le lieu de la prière en confinant Jésus que nous cherchons, dans l'étroitesse d'une église si belle soit-elle ? Car c'est de l'Église qu'il s'agissait. Non ? Les pierres vivantes que sont les frères et sœurs de Jésus de Nazareth, le Christ. J'aurais aimé qu'on parle plus d'elles et de Jésus, la Pierre d'angle. Comme si je ressentais un excès, un débordement à l'intérieur de moi, je risque de prétendre que Jésus n'a pas dit de bâtir des cathédrales mais de construire des maisons pour les pauvres ! «Puisse la collégiale être un lieu où les chrétiens s'ouvrent aux cris des pauvres et partagent avec eux... » Mais il manque 60000 € pour l'achèvement du lieu !

Ce qui brouille le sens de nos vies, ce pourrait bien être le type de rapport que nous entretenons personnellement et collectivement avec ce qui nous rassemble et le fonctionnement de l'Institution.

Aux témoins et messagers de la Bonne Nouvelle qui donne chaud au cœur, il ne faut pas dire ce qu'ils doivent croire, ni ce qu'ils doivent faire. Il s'agit plutôt d'être avec celles et ceux qui luttent pour la justice et la paix. La fidélité à l'Évangile n'a rien à voir avec la restauration mais bien avec la Renaissance, une parole novatrice sur un chemin toujours ouvert pour inventer la vie et trouver réponse à de nouveaux défis.

Jean-Marie BOUDART
27 mai 2009

La communauté de base de Saint Gérard est heureuse de vous faire part de la naissance de son blog sur internet. On peut le voir en cliquant :

www.tison5640.skyrock.com

Quelle Europe voulons-nous ?

Un projet européen sur l'immigration et la laïcité

Contribution du groupe espagnol à la rencontre européenne des communautés de base à Vienne en mai 2009.

1. Introduction

Si nous devons faire un résumé à propos des droits de l'homme à mettre en œuvre d'urgence, il conviendrait de choisir le texte des Béatitudes, pour deux raisons : d'abord, pour la clarté et la radicalité à agir immédiatement pour mettre fin à cette souffrance et, d'autre part en raison de la grande qualité humaine qui sous-tend cette proclamation. Le même Jésus de Nazareth énonce son propre code de déontologie, dans Matthieu 25,41-43, pour ceux qui n'appliquent pas cette politique sociale : *"Loin de moi, maudits, (...) parce que j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire, j'étais un étranger et vous ne m'avez pas accueilli, j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu, mala de et en prison et ne vous ne m'avez pas visité "*.

2. La réalité

Jésus de Nazareth invite ceux qui veulent le suivre à une conscience attentive : *«Vous aurez beau entendre, mais vous ne comprendrez pas ; vous aurez beau regarder, mais vous ne verrez pas. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi, ils sont devenus durs d'oreille, ils se sont bouché les yeux, pour ne pas voir de leurs yeux, ne pas entendre de leurs oreilles, ne pas comprendre avec leur cœur ! »* (Mt 13,14-16).

Voyons la réalité :

- 280 centres d'internement existent actuellement sur le sol européen où 20.000 immigrants sont détenus pendant de longues périodes dans des conditions pires que dans les prisons, simplement parce qu'ils n'ont pas de papiers.

- Des milliers d'Africains sub-sahariens vivent une situation tragique à la frontière entre le Maroc et l'Algérie, et dans les bois qui entourent les colonies espagnoles de Ceuta et Melilla, et ils sont amenés à sauter les clôtures qui entourent ces villes : exemples clairs de l'Europe forteresse, ce

qui provoque des morts et des centaines de blessés et d'agressions physiques par la police.

- Des gens parce qu'ils sont immigrants, partout en Europe, sont insultés, déshabillés, battus et il arrive même qu'ils se fassent tuer.

- 7000 personnes ont perdu la vie en mer en raison des politiques de contrôles aux frontières de plus en plus répressifs et cruels.

- Des rapatriements massifs illégaux sont faits par différents pays européens. Pour y arriver, tout est bon : sédatifs, drogues, menottes, ..., les livrant à une multitude de dangers qui les attendent dans leurs pays respectifs.

- Combien de femmes immigrées sont prostituées en Europe ? Combien de femmes immigrées sont placées dans des foyers, disponibles 24 heures sur 24 pour des salaires de misère? Ne serait-ce pas un nouveau phénomène d'esclavage ?

- Combien d'immigrés sans-papiers errent ici sans toit et avec juste un morceau de pain? Au mieux, ils trouvent un peu de travail rémunéré, et où l'exploitation est certaine.

- Des centaines d'enfants risquent leur vie dans les calles d'un camion, d'un bateau ou d'une barque, dans une malle, dans une chambre froide, ... pour tenter de traverser la frontière de la forteresse Europe. Des enfants qui, dans de nombreux cas, sont expulsés au mépris des lois protégeant les mineurs, et sont accueillis dans leurs pays respectifs avec des passages à tabac de la police.

- De faux clichés qui génèrent toutes sortes de préjugés sociaux - un tiers des citoyens européens expriment leur intolérance envers les immigrants - ne sont que la reproduction de la politique d'immigration menée par l'UE. Un exemple en est le ministre de l'Intérieur d'Espagne: "Si nous sommes laxistes en matière d'immigration, on ne pourra plus arrêter la ruée de toutes ces personnes."

3. Que pouvons-nous faire ?

Nous sommes très émus devant la terrible situation de rejet et de mort que vivent nos frères et sœurs de l'hémisphère Sud, qui en raison de la situation injuste de la pauvreté et de la guerre, se sentent forcés à un exode qui les conduit vers une nouvelle terre où coulent le lait et le miel. Cependant, que peuvent-ils attendre d'une Europe qui pendant des siècles a pillé leurs

peuples, les dépouillant de leur culture, de leurs ressources matérielles et humaines ? Une Europe qui fait face au nouveau millénaire comme un château fort, bien compact, à l'intérieur duquel tous semblent heureux, tandis qu'au dehors se répandent la faim et le désespoir.

Que pouvons-nous faire ? Comment briser la forteresse ? Nous devons être rusés comme les serpents, et simples comme les colombes. Pour ce faire, comme les paysans ingénieux au Moyen âge, nous devons bien connaître le château : son entrée, ses fenêtres, ses passages secrets, ses fossés, ses murs ... bref, connaître les points faibles en vue d'abattre la forteresse et pour que l'Europe devienne un espace interculturel où chaque personne et chaque peuple peut vivre dans la dignité.

Nous pouvons envisager trois stratégies pour transformer l'ancienne forteresse en un espace aux couleurs de l'arc-en-ciel : du cœur dans la vie collective, la laïcité comme code d'une citoyenneté responsable, et la fraternité-sororité.

3.1. Du cœur dans la communauté

Dans une Europe traversée par des contre-valeurs comme l'avarice, la compétitivité, l'individualisme, le consumérisme, le gaspillage, la peur de la différence, le manque de solidarité, ... il existe un antidote irréfutable : l'humanité, se sentir une personne amoureuse de la vie, la reconnaissance de notre être humain. Une recette basée sur l'amour et le bien commun que vivent des personnes et des groupes :

- Où ce n'est pas le sang qui détermine les relations. *Qui est ma mère et qui sont mes frères ? Montrant de la main ses disciples, il dit: "Voici ma mère et mes frères. (Mt 12,48-49).*

- Où l'utopie est déjà une réalité quand on considère comme son fils n'importe quel enfant qui a besoin de notre amour et de sécurité pour arriver à grandir. Existe-t-il un effondrement des frontières plus grand que cela ?

- Où le mauvais traitement est une épidémie éradiquée.

- Où les relations passent par se mettre à la place de l'autre.

Cette dynamique humaine a une telle force que chaque communauté pourrait être comme un "trou noir", auquel rien n'échapperait de ce qui l'entoure. Imaginons des centaines de petits trous noirs par toute l'Europe,

généralisant des interactions de gravité dans lesquelles plus aucun être humain ne pourra échapper à l'amour, à l'amitié, à se sentir reconnu comme tel !

3.2. La laïcité comme clé d'une citoyenneté responsable

Quand nous aimons et quand nous éprouvons, nous dénonçons les injustices. *Malheureux êtes-vous, Pharisiens, vous qui versez la dîme de la menthe, de la rue et de tout ce qui pousse dans le jardin, et qui laissez de côté la justice et l'amour ! Malheureux êtes-vous, Pharisiens, vous qui aimez la première place dans les synagogues et les salutations sur les places publiques ! Vous êtes comme ces tombes que rien ne signale et sur lesquelles on marche sans le savoir ! Vous aussi les légistes, vous qui chargez les hommes de fardeaux accablants, mais que ne touchez pas vous-mêmes du doigt !* (Lc 11, 42-46).

Cette politique européenne intransigeante est en train de provoquer une grave injustice sociale, l'intolérance et la mort. À l'instar de Jésus de Nazareth qui montrait du doigt les responsables, qui faisaient du mal aux personnes, et qui aussi renversait les tables des marchands du Temple: N'est-il pas écrit: Ma maison sera appelée maison de prière pour toutes les nations? Mais vous, vous en avez fait une caverne de bandits! (Mc 11, 17). Jésus se sentait un citoyen laïque et libre, qui dénonçait à partir de la profondeur de son humanité intérieure, sans être lié à des structures religieuses, politiques ou militaires. Il est urgent, aujourd'hui, de prendre la parole et d'agir contre cette destruction si sauvage de l'homme :

- Les gouvernements de l'UE sont en train d'élaborer des politiques marquées par l'intransigeance européenne à réduire à tout prix la population immigrée, par le biais de mesures qui ne favorisent pas l'inclusion sociale, comme de faciliter le départ des immigrants avec des papiers, de ne pas accorder le regroupement familial, de détenir des immigrants pendant 18 mois pour "délit de sans-papiers", et même d'expulser les mineurs immigrés.

- Il est important que nous prenions le chemin de la mémoire historique pour faire un petit parcours dans la malheureuse et injuste législation sur les politiques migratoires qui écrasent plus encore les petits de ce monde : les accords de Schengen et de Dublin, au début des années 90 imposant la «frontière» dans l'UE, les lois sur les étrangers qui donnent une légitimité à la sécurisation de nos frontières, comme le programme Ulysse dans le détroit de Gibraltar, l'introduction du SIVE (Système de surveillance

intensive des étrangers), les clôtures de Ceuta et de Melilla, ... Des lois qui organisent l'expulsion en urgence, l'accès aux services de santé et d'éducation, le droit pour la police de consulter les registres municipaux d'enregistrement. Enfin, le Parlement a approuvé en juin 2008 la « Directive Retour », dans laquelle le manque de dignité politique a atteint des limites insoupçonnées.

- Les gouvernements dépensent 190 fois plus pour les armes que pour combattre la faim et la pauvreté dans le monde, ce qui permettrait d'éviter l'exode de milliers de personnes désespérées vers le nord.

- Les gouvernements ont consacré près de 850 000 millions d'euros aux dépenses militaires en 2008.

- L'UE fait pression pour obtenir des réformes pénales pour punir ceux qui aident les immigrants sans papiers.

- L'Italie est en train de prendre des mesures antisociales telles qu'on n'avait plus vues depuis l'époque de Mussolini. On y a ouvertement déclaré la guerre à tous les immigrants et à toutes les minorités pauvres, comme s'ils étaient les pestiférés du vingt-et-unième siècle.

- Le triangle du pouvoir Sarkozy-Merkel-Berlusconi oriente la politique d'immigration européenne dans une direction clairement régressive, trouvant dans les immigrants le prétexte dont ils ont besoin pour expérimenter la réduction de liberté contre l'ensemble des droits civils. Les immigrés sont les boucs émissaires de la situation économique et sociale des politiques qui touchent l'ensemble de la population.

- Sarkozy impose «le test du sang» pour les immigrants, pour contrôler l'ADN pour le regroupement familial.

Avec notre approche, nous pouvons unir nos voix prophétique de l'Évangile : *L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la délivrance et la libération aux opprimés et proclamer une année d'accueil par le Seigneur.* (Luc 4:18-19).

3.3. La fraternité - sororité

Jésus appela ses disciples et leur dit : J'ai pitié de cette foule, car voilà déjà trois jours qu'ils restent auprès de moi et ils n'ont pas de quoi manger. Les disciples lui disent : D'où nous viendra-t-il dans un désert assez de pains pour nourrir une telle foule? Jésus leur dit : Combien de

pains avez-vous? Sept, dirent-ils et quelques petits poissons. Il ordonna à la foule de l'étendre par terre, prit les sept pains et les poissons, et après avoir rendu grâce, il les rompit et les donnait aux disciples, et les disciples aux foules. Et ils mangèrent tous et furent rassasiés ; on ramassa ce qui restait des morceaux ; sept corbeilles pleines. (Mt 15,32-37)

Si nous nous contentons de dénoncer, notre action est incomplète. Au cri "sauvons l'hospitalité" ("*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.*" (Art. 1 Déclaration Universelle des Droits de l'homme), nous avons à "nous impliquer" dans l'être humain qui souffre.

- Accueillir des enfants et des jeunes dans nos foyers.
- Nous inculper nous-mêmes pour exercer la solidarité avec les immigrés sans-papiers.
- Soutenir les immigrants qui sont réduits à faire les gardiens de parking, à vendre des mouchoirs aux feux de circulation, et qui sont à la recherche d'une vie meilleure que de vendre à la sauvette sur des couvertures, ...
- Les cacher de la persécution policière parce qu'ils n'ont pas de papiers.
- Organiser des réseaux de recherche d'emploi.
- Nous constituer en ONG pour créer un réseau d'accueil.

Cordoue, 22 février 2009

Miguel Santiago LOSADA

Communauté Chrétienne Populaire "Sin Fronteras"

Trois cigognes se rencontrent, et bavardent :

- *Tu vas où, toi ?*
- *Ho, je vais chez un couple qui essaye d'avoir un enfant depuis 10 ans. Je leur apporte une petite fille.*
- *C'est cool ! Et toi ?*
- *Je vais chez une dame qui n'a jamais eu d'enfants. Je lui apporte un petit garçon !*
- *C'est bien, je suis sûre qu'elle va être vraiment heureuse.*
- *Et toi ? demandent les deux premières à la troisième cigogne.*
- *Moi ? Je vais juste là à côté, au couvent.*
- *Au couvent ?*
- *Oui. Je ne leur apporte jamais rien, mais j'adore leur foutre la trouille ...*

Les enfants de prêtres

L'intérêt des médias pour la question des "enfants de prêtres" – dans le contexte de l'année sacerdotale et après l'annonce de la "régularisation forcée" des prêtres mariés – nous a valu quelques contacts et les prêtres mariés français n'ont pas ménagé leur peine : si, grâce à notre ami Jean Combe, "Le téléphone sonne" de France-Inter (17 août) a pu produire une émission de qualité, on ne peut pas en dire autant de "C dans l'air" du 25 août, habituellement d'un tout autre niveau : un plateau totalement déséquilibré - le seul prêtre étant un religieux qui ne s'est pas privé de dire qu'il n'était qu'à moitié concerné - et surtout le silence total sur une question cruciale.

À savoir le fait que tous ces "éventuels" - on minimise à plaisir – enfants de prêtres n'ont vraisemblablement pas été voulus, qu'ils ne sont que des "accidents", qu'ils surviennent pour vous empêcher de vivre... Et que la réponse si souvent donnée – heureusement pas toujours – soit le déni pour sauver les apparences. Comment le père de "famille chrétienne" de cinq enfants n'a-t-il même pas pensé à ça ? Nous ne sommes pas au bout de nos surprises en ce qui concerne l'information et l'éducation des médias... Nous avons beaucoup communiqué entre nous à ce sujet, entre France, Allemagne et Belgique. Voici ce que nous aurions aimé en dire. (P.C.)

Ils ont rempli, certains pendant de longues années, différentes missions que leur Église leur avait confiées. Et puis, un jour, une question s'est imposée à eux : vais-je pouvoir continuer, alors qu'aujourd'hui, j'aime quelqu'un ?

La réponse ne s'est pas fait attendre : si tu persistes, on te "réduit" à l'état laïc (pas très flatteur pour lesdits laïcs), et puis, casse-toi : tu es objet de scandale, on ne veut plus te voir, et, quelles que soient tes compétences, on n'en veut plus !

C'était il y a quelques années.

Aujourd'hui, les choses ne sont plus marquées de manière aussi manichéenne. Certains changements sont envisagés à Rome, probablement plus par nécessité que de bonne volonté. La réalité de la pénurie des prêtres, la raréfaction des vocations, la moyenne d'âge très élevée du clergé commencent à s'imposer et inquiètent le Vatican. La crise des prêtres

pédophiles a contribué à assécher les finances de nombreux diocèses, surtout aux États-Unis : aujourd'hui se pose la question du sort à réserver aux enfants de prêtres.

Car ces derniers commencent à sortir du bois et ils réclament des dommages et intérêts pour non reconnaissance paternelle¹. "*Il y a un temps pour occulter mais aussi un temps pour reconnaître*", a écrit Marc Bradfer², fils de prêtre, à Benoît XVI. «Reconnaître ces enfants, ce serait éviter une cascade de procès infamants, au cours desquels l'Église devrait batailler pour faire admettre, au cas par cas et dans un climat supposé hostile, la distinction entre biens personnels du prêtre et patrimoine de Saint-Pierre. Ce serait être obligé de valoriser ce patrimoine, et d'en publier le montant. Réveillant une opinion publique à qui ces chiffres ont toujours été cachés, et qui deviendrait soudain consciente d'une hypocrisie ancienne et massive, la double vie menée par une partie du clergé catholique³. »

Rome a bien des raisons de trembler : non seulement pour des motifs financiers, mais aussi sur la révélation du concubinage entretenu dans le secret par de nombreux prêtres en exercice. La reconnaissance paternelle est inévitable, qu'elle soit volontaire ou résultat de tests ADN. Elle est par ailleurs un droit strictement reconnu aux enfants⁴. De quoi mettre en évidence ce que cache réellement le célibat sacerdotal...

À nos yeux, cela permettrait de mettre aussi en évidence la nécessité de reconnaître la place de la conjointe du prêtre, privée jusqu'à présent de toute reconnaissance et donc de vie familiale. L'oublier serait inique⁵.

1 Aujourd'hui, selon les chiffres de Christian Terras, rédacteur en chef de la revue *Golias*, 20 à 30 % des prêtres d'Occident mènent une vie amoureuse, 50 à 60 % en Amérique latine et 80 à 90 % en Afrique. Quant au nouveau site web ouvert par des enfants de prêtres <http://www.priesterkinder.com/>, il avance le chiffre de "3000 enfants de prêtres en Allemagne".

2 Auteur de *Fils de prêtre*, Elytis, 2003 (*Le Monde*, Paris, 22 août 2009)

3 M.B., Rome, 11 août 2009.

4 Convention Universelle des Nations Unies sur les droits de l'enfant, notamment.

5 La reconnaissance des enfants de prêtres changerait-elle radicalement leur situation ? « D'abord ça n'est pas fait, le Vatican se tâte, observe Dominique Venturini, présidente de *Plein Jour*. Ensuite, la raison pour laquelle Benoît XVI envisage cette évolution n'est ni humaine ni humanitaire, c'est pour des questions

Le Vatican sera certainement tenté de répondre aux éventuels procès par de l'argent et par le plus profond silence, pour sauver au moins les apparences. Un peu comme il agissait à l'égard des prêtres pédophiles avant que ne s'imposent les exigences judiciaires et la prise en considération des victimes. Le Vatican a vu là une faille, qu'il s'empresse de colmater de façon préventive : reconnaissons les enfants engendrés par notre clergé, mais à condition que "les biens liés à la fonction des prêtres restent, quoi qu'il arrive, propriété de l'Église" ¹.

Dans un tel climat de crise – rappelons-nous la reprise en force du clergé avec charges de famille en république Centrafricaine, par exemple, et la mise à l'écart d'évêques trop coulants ou trop compromis – et pour redorer l'institution, Benoît XVI consacre l'année en cours comme "année sacerdotale". Pas question, bien sûr, d'ouvrir le dossier célibat : le pape semble y tenir plus que tout. Mais, porte entr'ouverte : durant l'année sacerdotale, Benoît XVI voudrait aussi entrer en contact avec les prêtres qui ont quitté leur ministère. C'est ce qu'a affirmé le cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État ². Cette Année devrait aussi permettre « une reprise de contact, d'aide fraternelle ou la possibilité de rejoindre les prêtres qui, pour différents motifs, ont abandonné l'exercice du ministère ».

Que cache cette soudaine sollicitude de Rome ? Quelle évolution explique cette volte-face ? J'aurais tendance à la prendre au sérieux : même si, depuis des années, nous avons été enfouis dans le cul de basse-fosse, nous avons pour la plupart, des choses à dire à cette Église qui est la nôtre. L'avenir dira si mon optimisme aura raison...

Paul BOURGEOIS

de fric, pour que les enfants ne réclament pas l'héritage de leur père. » Enfin, relève-t-elle, « qu'est-ce qu'on fait des femmes, dans l'histoire ? Rien. Elles n'existent pas. Ce que l'on voudrait, c'est la reconnaissance du couple » (*Libération*, Paris, 21 août 2009).

1 Le contre-feu imaginé par le Vatican, selon *la Stampa*, serait une sorte de contrat civil garantissant les droits sociaux de la mère et de l'enfant. Celui-ci pourrait hériter des biens personnels de son père, et ce dernier lui transmettre son nom, ce qu'il lui est difficile de faire aujourd'hui, sauf à quitter son ministère.

2 Dans une interview publiée par l'édition italienne de *L'Osservatore Romano*, le 28 août 2009.

Micheline et Jean en mission

Micheline Maca¹ a intitulé son livre *"Ainsi soit-il" Pour l'amour d'un prêtre*² ; il est vrai que la tranche de vie dont elle fait le récit commence par sa rencontre avec Jean Schobbens, et que cet amour bientôt mutuel illumine les multiples événements qui se succèdent sur une dizaine d'années, événements familiaux pour la plupart. Pour notre part, nous ne ferons que ramasser quelques cailloux ecclésiastiques qui traînent sur cet itinéraire ; ce n'est pas le moins réjouissant et c'est rendre justice à la légèreté de plume, à la sensibilité et à la pertinence de l'auteure que de lui emprunter, tels quels, quelques fragments de son texte. Le lecteur sait donc qu'il ne percevra pas ici la densité d'un texte qui témoigne d'une générosité acharnée pour conduire les relations, notamment familiales, à plus de vérité et à leur épanouissement.

L'introduction (pp.7-8) reproduit un échange de Micheline avec leur doyen alors que Jean s'occupe depuis quelques années déjà de paroisses du secteur :

Micheline Maca

« *Ainsi soit-il* »

Pour l'amour d'un prêtre



« – Je ne veux pas de scandale !

Il ne crie pas. Il sait garder son calme, imperturbablement, même quand il est mécontent.

– C'est quoi pour toi, Michel, faire scandale ?

Moi aussi je suis calme, étrangement. J'attends ce moment depuis tellement longtemps. On y est ... face à l'explication tant redoutée et pourtant tant attendue. Un souffle

1 Micheline Maca, membre d'HLM tout comme Jean, a été particulièrement active dans l'accueil et le soutien de compagnes de prêtres .

2 Aux éditions Memory Press, 2009. contact@memorypress.be

étrange m'anime. Cette fois, je sens que rien ne m'arrêtera et que j'irai au bout de ce que j'ai à dire.

Il reprend, sèchement, retenant sa rage :

– Pas de déclaration dans les journaux avant fin juin ! Si je lis quoi que ce soit sur vous, je serai obligé d'agir.

– Si tu étais cohérent, Michel, tu agirais maintenant, puisque tu sais, que tout le monde sait. Il te suffit d'ordonner à Jean d'arrêter et il arrêtera immédiatement.

– Ce n'est pas ce que je veux, et puis, je n'ai rien à lui ordonner.

– Mais si, puisque tu es son supérieur ! Tu as peur du coup de pub si la presse relatait l'événement ! "*Un prêtre est obligé de s'arrêter deux mois avant sa pension pour cause de concubinage !*" Alors que c'est un fait connu et établi depuis 6 ans !

Le terrain devient glissant ; il change de sujet :

– Je n'ai pas aimé ton dernier article dans la revue 'Hors des remparts' et de plus tu annonces ouvertement votre mariage ! Heureusement que les paroissiens ne reçoivent pas cette revue. Ils pourraient être choqués !

[...] Jean n'est pas à la maison. J'ai pourtant envie de partager avec lui ce moment que je viens de vivre. Je suis si fière de lui avoir tenu tête, à notre jeune doyen ! Je déborde d'une joie intérieure. Et c'est tellement tangible qu'en entrant chez ma voisine, son fils m'accueille avec un :

– Qu'elle est jolie, la fiancée du curé ! »

Tant qu'à grappiller dans cette histoire dense les seuls aspects 'institution', ne boudons pas le plaisir de dérouler cette rencontre avec l'évêque hujus loci (in Chapitre 21, pp. 149-152). Fragments :

" C'est l'année aussi où nous recevons la visite de Monseigneur ...

Je l'avais déjà rencontré, quelques mois après notre arrivée, lors d'une cérémonie officielle dans le doyenné. Ce jour-là, personne n'a eu le temps de nous présenter, mais il sait parfaitement qui nous sommes. C'est de son pas mesuré et nonchalant, le dos voûté et le regard inquisiteur, qu'il s'approche de moi et me demande mon nom.

– Micheline !

– Quel beau prénom ! Micheline, savez-vous ce que veut dire Michel ou Michaël en grec ?

– Heu, non ! dis-je, surprise par son intérêt pour moi et mal à l'aise sous son regard.

– Ça veut dire "*Qui est l'égal de Dieu*" !!!

– Très beau, dis-je bêtement pour dire quelque chose.

Il me regarde avec un sourire au coin des lèvres.

– Alors Micheline, on se fait à la mentalité ardennaise, à ses cancans et à ses ragots ? Ce n'est pas trop dur ?

Je retrouve mon aplomb. Je lui rends son sourire et lui susurre, tout sucre tout miel :

– Vous savez, j'ai survécu à un coup d'état au Burundi, à un génocide au Rwanda, à la mafia chinoise dans des camps de réfugiés à Hong-Kong, je survivrai bien aux commérages des Ardennais !

L'entretien est déjà fini. Il me lance avant de s'incliner et de s'en aller :

– Bonne chance !

Je reste interloquée par sa réflexion sur les commérages du coin. Sait-il quelle relation j'entretiens avec Jean ? Et s'il le sait, pourquoi le tolère-t-il, lui, l'intransigent, le rétrograde, l'œil du Vatican ? J'espère ne jamais le revoir, il m'a mise mal à l'aise. C'est sans compter sur les clins d'œil des anges gardiens. Michaël, tout particulièrement.

[...] Au début de l'office, Jean lui souhaite la bienvenue et lui rappelle que, puisqu'il est notre pasteur, il n'a pas besoin d'invitation pour rejoindre notre communauté et il rajoute, avec une pointe d'ironie que je dois être seule à percevoir :

– Je pensais vous offrir une bêche et une fourche pour vous inviter à labourer ce champ avec moi, mais vous êtes déjà encombré d'une crosse !

[...] Au moment de partir, il me tend sa longue main molle et dit d'un air pincé :

– Je vois en tout cas que vous formez une grande équipe et que, même éloignés de tout, il se vit ici beaucoup de choses.

– Nous sommes comme les irréductibles Gaulois ! dis-je, un rien provocante.

– Que voulez-vous dire ? dit-il.

– Mais vous savez, Monseigneur, Astérix et Obélix, soudés avec tout le village contre l'autorité romaine !"



Le chapitre 28 tout entier (pp. 195-201) serait à reprendre pour respecter la charge spirituelle de la cérémonie de mariage.

"[...] Et puis, les yeux dans les yeux, l'engagement, la promesse que nous faisons l'un à l'autre. Nous ne nous sommes pas montrés respectifs. Mais dans l'émotion du moment, je ne comprends rien ni ne retiens ce qu'il dit. Heureusement que j'ai retrouvé son brouillon chiffonné dans sa poche. Voici ce qu'il disait :

– *En présence de mon confrère Jean-François qui représente ici l'institution à laquelle j'ai consacré 45 ans de ma vie avec bonheur, en présence de tous, ici, que j'ose appeler mes amis, Mimiche, sur mon honneur et avec la grâce de Dieu, je m'engage à te chérir jusqu'à ce que la mort nous sépare, car tu es le visage que Dieu donne à son amour pour*

moi. Et ce qu'un moment j'ai cru être une rupture s'est mystérieusement transfiguré en continuité.

[...] Personne à cet instant ne pourrait nier la présence de Dieu. La puissance de ce geste n'a d'égal que la force de l'amour qui circule à ce moment, la force de l'Esprit. [...] Tout ce monde qui, répondant avec enthousiasme à notre demande de ne pas faire de cadeau mais d'apporter une plante pour faire un parterre 'spécial mariage', en a déposé en quantité incroyable, de quoi me faire travailler pendant des semaines au jardin ! [...] À chaque fois que j'entre dans ce cercle 'magique' et que j'y travaille, je ressens le même élan d'amour que celui du jour de notre mariage, la même chaleur, la même plénitude, le sentiment d'avoir fait le choix juste."

L'épilogue ramasse les lignes de force de l'itinéraire (pp. 214-215), insistant sur ce qui est voulu comme une mission :

"[...] Jean peut-il arrêter du jour au lendemain ? Être bon pour le service jusqu'au 25 et éjecté le 26 ? En quoi notre amour blesse-t-il le Christ ? Nulle part pour nous ? [...] Chaque jour, on nous appelle, on nous écrit, on nous visite pour déposer ou partager un trop lourd fardeau et, de toutes parts, on nous demande prières et soutien. [...] Nous avons accompli un long chemin, mais il nous reste encore tant de choses à faire, tant de contrées à parcourir, tant de rencontres à vivre et tant de gens à aimer. Notre vie sera trop courte : qu'importe, chaque jour est pour nous un cadeau que nous savourons."

Et l'on sort de ce *Récit de vie*, étonnés parfois d'avoir été invités si avant dans l'intimité d'une famille, saisissant mieux la dédicace initiale aux ancêtres (*qu'ils soient en paix*), à la descendance (*qu'elle sache pardonner*) et surtout, impressionnés et stimulés par l'extraordinaire énergie que peut déployer Micheline pour surmonter les obstacles, clarifier les confusions, arracher ses victoires et donner le dernier mot au respect, à la compréhension, à l'entraide et très évidemment à l'amour, à toute forme d'amour. Et enchantés par l'aisance du style et par le ton, son humour et sa sincérité.

Jean-Marie CULOT

Louis Fèvre nous a quittés le 11 juillet

Louis n'allait pas bien depuis plusieurs mois, il était devenu très fatigable mais la cause ne nous en a été révélée que peu de temps avant son décès : un cancer de la vessie et une embolie pulmonaire. Son départ vers le Père laisse un grand vide dans ma vie et probablement dans le Mouvement « Résistances ».

Il était né en 1925 dans une famille bourgeoise française du Pas-de-Calais, aîné de quatre enfants. Élevé dans une atmosphère catholique traditionnelle, il entendit très tôt l'appel au sacerdoce ; pourtant, dans l'immédiat après-guerre,



il commença par un noviciat cistercien qui lui épuisa la santé. Après s'être rétabli, il entra au séminaire St-Sulpice de Paris qui procurait à l'époque une sérieuse formation intellectuelle et pastorale. Après son ordination sacerdotale, il fut nommé vicaire dans une petite ville du Pas-de-Calais, où il dut mettre en œuvre des trésors d'astuce et d'humour pour tenir le coup sous la férule d'un curé, davantage disciple d'Harpagon que de Jésus-Christ. Quand le curé fut enfin sanctionné par l'évêque, Louis fut affecté à l'aumônerie de divers groupes d'action catholique où il fut très apprécié. Soucieux d'une meilleure compréhension humaine des problèmes rencontrés par les membres de ces groupes, il entama une formation en psycho-sociologie au C.F.I.P., d'abord à Louvain, puis à Bruxelles en 1970. Et c'est dans un de ces groupes que nous nous sommes rencontrés et aimés... très platoniquement, pendant longtemps : Louis tenait beaucoup à son sacerdoce et il ne voulait pas peiner son père, très âgé, en changeant d'état de vie. Il attendit donc un an après le décès paternel pour se lancer dans l'aventure du mariage.

Grâce à sa formation à la fois pastorale et psycho-sociologique, il inventa le concept des retraites en dialogue, instrument original de formation chrétienne contemporaine pour nombre de couples et de laïcs engagés dans

la vie ecclésiale ou sociale. Xavier et Michèle Godts en témoignent dans ce bulletin.

Indigné par la démission forcée de l'évêque Jacques Gaillot, il participa très tôt au Mouvement « Pavés » et mit souvent sa plume au service du renouveau espéré de l'Église catholique.

Louis fut un écrivain fécond. En témoignent ses nombreux livres, dont voici quelques titres :

Nous avons cru à l'Amour, éd. Ouvrières 1965

Ils seront son peuple, éd. Desclée 1963

Il sera leur Dieu, éd. Desclée 1966

La liberté des chrétiens, éd. Ouvrières 1969

L'expérience des retraites en dialogue, éd. Desclée 1974

Contes et métaphores, Chronique sociale 1999

Penser avec Ricœur, Chronique sociale 2003

Penser avec Levinas, Chronique sociale 2006

Il était aussi un ami fidèle, n'hésitant pas à faire de longues routes pour participer à une fête familiale ou revoir des amis dans le Pas-de-Calais, en Bretagne, dans les Alpes ou en Corse.

Édith FÈVRE-KUROPATWA

En tout, la paix du cœur !

Louis était un homme de paix! Pacifiant! Pacificateur!

Le réseau PAVÉS lui doit beaucoup. De fait, vouloir changer le visage de l'Église et de la Société, c'est toujours courir le risque de se laisser entraîner dans la contestation comme but en soi plutôt que moyen de changement ! Louis était un vrai rempart face à ce danger. Il avait l'art de contester, durement parfois, mais toujours dans le respect des personnes, avec des mots bâtisseurs d'avenir !

Louis était un homme inquiet de la place de la femme, inquiet dans le sens étymologique : en quête, en recherche ! Il portait, avec Édith, ce souci d'une Église qui fasse enfin place à la femme ! Une place autre que celle de servante ou bonne du curé !

Louis était aussi un pont, un viaduc, entre PAVÉS et les différents réseaux internationaux. Il nous emmenait au-delà des frontières !

PAVÉS ne peut qu'exprimer toute sa reconnaissance à cet ami de longue date et de toujours, et redire à Édith que son cher Louis restera toujours présent dans la mémoire de tous ceux qui s'engagent pour un autre visage d'Église et de Société.

Philippe LIESSE

C'est un fidèle ami des membres de la Paroisse Libre qui s'en est allé. Je puis même dire un ami très fidèle.

Il était en effet fort assidu pour participer avec Édith à nos rencontres et à nos célébrations.

Il fréquentait d'ailleurs de la sorte divers autres lieux où il pouvait exprimer sa foi dans un langage personnel, libre et libéré de tout ce qui n'allait pas à l'essentiel du message chrétien.

Mais, à travers sa grande simplicité, sa foi n'était nullement celle du charbonnier, encore moins celle d'un « bénì-oui-oui » ; c'était plutôt la foi d'un inlassable chercheur de sens, d'un inlassable chercheur de Dieu.

Sous des dehors paisibles, quasi bon enfant, c'était en fait une forte personnalité aux convictions profondes, bien étayées ; il a d'ailleurs développé toute une réflexion très critique, très vigoureuse sur les questions qui le préoccupaient dans de multiples domaines, notamment philosophiques, sociales, spirituelles et ecclésiales.

Au cours des dernières années, il a ainsi écrit de nombreux articles dans diverses revues et plusieurs livres, notamment sur les grands penseurs contemporains, comme Paul Ricœur et Emmanuel Levinas, entreprise œcuménique soit dit en passant, le premier étant protestant et le second juif. C'est dire que sa santé déclinante ces derniers temps n'avait nullement entamé sa grande curiosité intellectuelle et sa vivacité d'esprit toujours en éveil.

D'autre part, Louis laisse l'image d'un homme très bon, je dirais presque doux ; ce qui ne l'empêchait pas de dire parfois sa colère, en particulier à propos de ce qui lui apparaissait comme de graves déviations dans son Église.

Pour tout cela, pour tout ce qu'il a été pour nous et pour beaucoup, Louis nous reste et nous restera longtemps encore très présent, dans nos esprits et dans nos coeurs, même si c'est mystérieusement d'une autre façon.

Dany BOURDON au nom de *La Paroisse Libre*

Nous avons eu l'occasion, le privilège, d'avoir découvert Louis Fèvre à la fois par sa fréquentation assidue des célébrations et autres rencontres au Béguinage, mais aussi dans le cadre des sessions de Recherche Spirituelle en Groupe, qu'il a animées pendant plusieurs années avec Édith et aussi avec Tony Dhanis.

Louis nous est apparu d'emblée comme quelqu'un d'écoutant, de dialoguant. Son savoir était immense tant en théologie qu'en philosophie, mais jamais il ne se hissait sur un piédestal, jamais il ne tirait gloire de son savoir. Ce qui nous a toujours frappés, c'est à quel point il savait prendre du temps pour écouter, pour donner confiance. Les plus humbles, les plus meurtris par la vie se trouvaient ainsi valorisés, encouragés.

Les sessions annuelles de Recherche Spirituelle en Groupe, auxquelles nous avons eu la chance de participer à quatre reprises, furent pour nous des grands moments inoubliables de libération. En effet, il ne s'agissait plus comme autrefois de « retraites prêchées » par des spécialistes, mais bien d'une invitation à une recherche personnelle favorisée par le dialogue et des activités ludiques et créatives, qui mettaient en valeur les capacités de chacun et de chacune. Il s'agissait, dans la confiance retrouvée en nous-mêmes et éclairés par l'Écriture, de « tracer notre chemin ».

Merci à toi, Louis, et merci à toi, Édith, pour tout ce que vous nous avez apporté.

Michelle et Xavier GODTS

Cher Louis,

Je me permets de rappeler ici quelques-unes de tes nombreuses qualités, peut-être moins connues. C'est seulement lorsque j'ai parcouru l'un de tes derniers ouvrages : « Penser avec Ricœur », que je me suis rendu compte à quel point tes préoccupations intellectuelles s'élevaient bien loin au-dessus des miennes... alors que dans nos conversations, rien ne laissait entrevoir un tel décalage : ta simplicité, ta modestie étaient chez toi naturelles et tu ne te prévalais d'aucune connaissance particulière !

Quant à ton courage, Louis, il ne nous est apparu au grand jour que lors de nos dernières réunions : suite aux maladies et aux multiples opérations, tu ne te tenais pas comme nous assis à table, mais légèrement en retrait, allongé dans ton relax, sans plainte ni soupir, comme si tout allait très bien pour toi ... ! Et dans ces circonstances, nous ne pourrions jamais oublier ta bonhomie et tes paroles chaleureuses ! Merci, Louis, pour ton exemple !
Repose en paix !

Jules CORMAN

Une époque nouvelle de désaccord dans l'Église

Les crises précédentes au cours du pontificat de Benoît XVI impliquaient les relations entre l'Église et d'autres fois. Mais celle causée par la levée des excommunications de quatre évêques lefebvristes a poussé les évêques catholiques à exprimer le désir d'un autre type de relations avec le Vatican.

En dépit d'une lettre adressée aux évêques du monde entier qui a immédiatement provoqué des professions de solidarité, le Pape Benoît XVI, me semble-t-il, est comme un monarque solitaire dans une curie qui a perdu sa direction. La tempête causée par la levée des excommunications contre quatre évêques lefebvristes peut sembler apaisée mais la crise qui a explosé à la suite d'erreurs en chaîne n'est pas terminée, malgré les explications du Pape. Son pontificat est constitué de deux moitiés : avant la rupture et après ! La période d'après a mis en lumière des questions concernant le leadership de Joseph Ratzinger, révélant en même temps une tension entre le gouvernement de l'Église centrale et des évêques importants de l'hémisphère Nord.

À lire entre les lignes des messages de solidarité adressés par les évêques au Pape, on découvre des requêtes pour qu'il change son style de gouvernement.

La hiérarchie allemande se déclare enchantée que le Pape veuille entrer en dialogue avec les évêques (signalant donc que jusque là, cela ne s'est pas encore produit !). Les évêques français soulignent la nécessité pour le Vatican de s'accoutumer à un échange « riche et substantiel », laissant donc entendre que la relation entre le pape et les évêques ne devrait pas consister simplement à transmettre des ordres d'en haut ! En Suisse, l'évêque de Lugano, Pier Giacomo Grampa, exprime l'espoir que le style humble et fraternel de la lettre de Benoît XVI devienne le style habituel pour la gouvernance quotidienne de l'Église.

Mais ce sont les évêques autrichiens qui ont délivré le message formulé le plus fermement. L'Église, guidée par un de ses plus fidèles disciples, le cardinal Schönborn, rappelle au Pape qu'il n'est pas la seule personne à souffrir et que cette peine est aussi endurée « *par beaucoup d'Églises locales et par le peuple en dehors de l'Église.* »

Le problème principal dans l'Église d'aujourd'hui n'est pas l'existence de la Curie ou d'un parti anti-Ratzinger. Il y a des cardinaux plus ou moins

enthousiastes de la direction prise par le Pape pour guider l'Église. Certainement, le cardinal Tarcisio Bertone n'est pas considéré comme partie prenante de la Curie. Cependant, pour l'essentiel, les responsables des Congrégations sont bien alignés et suivent fidèlement les instructions papales. Des centres d'opposition ou de désaccord n'existent pas. Le problème réel semble être l'absence d'un guide inspiré par une stratégie cohérente capable de tenir compte de la scène géopolitique et de l'opinion publique, à la fois interne et externe à l'Église.

Cela avait-il du sens de supprimer l'excommunication des quatre évêques lefebvristes – sans obtenir de leur part aucune adhésion au deuxième Concile du Vatican – le jour même qui marquait le cinquantième anniversaire de la décision du Pape Jean XXIII de convoquer le Concile ? Cela avait-il du sens de pardonner l'évêque Richard Williamson, négateur de l'Holocauste, précisément pendant la semaine consacrée à la mémoire de la Shoah ?

Il faut rappeler ici un détail important. Le décret du Vatican levant les excommunications a été publié 48 h après que le fait ait été l'objet d'une fuite dans la presse et immédiatement après l'interview de l'évêque Williamson à la télévision suédoise, dans laquelle il niait l'holocauste de 6 millions de Juifs. Il se passa donc deux jours pendant lesquels Benoît XVI et ses collaborateurs ont eu largement l'opportunité de bloquer la publication du décret et d'éviter la nécessité des avertissements, explications et demandes à la Société de St Pie X, qui émanèrent du Secrétariat d'État seulement après que la catastrophe se soit produite ! La générosité avec laquelle le Pape évita dans sa lettre de blâmer aucun de ses collaborateurs – dont surtout le cardinal Castrillon Hoyos, président de la Commission chargée de négocier avec les lefebvristes – n'élude pas le fait que le Pape, bien qu'averti par les médias mondiaux de l'imminence de la crise, ne considéra pas opportun de marquer un temps d'arrêt et de revoir sa décision...

L'entourage du Pape a pour maxime de ne pas déranger le conducteur ! Mais ce n'est pas le moyen de guider une communauté de 1, 2 billions de croyants !

La lettre du Pape exprime une grande sincérité personnelle mais trahit aussi une faiblesse. Parler d'une hostilité dirigée contre le Pape de la part de cercles catholiques soulève de sérieuses questions. Cela suggère soit que le Pape considère chaque critique comme une attaque personnelle (et ceci ne

devrait pas être la réaction d'un chef amené à comprendre la complexité du processus de gouvernement), ou qu'il y a dans l'Église beaucoup de personnes mal à l'aise avec la direction prise par le Pape.

Ceci est la première crise réelle du leadership papal. Durant les années précédentes, les crises se passaient toujours en dehors de l'Église : les relations avec l'Islam et avec la communauté juive, impatiente au sujet du projet de béatifier Pie XII. Mais cette fois, la crise a explosé « à l'intérieur » de l'Église et ce qui émerge clairement, c'est que les évêques ont dénoncé l'absence de collégialité du gouvernement du pape Benoît.

Le pape était pleinement conscient qu'une majorité du Collège des cardinaux, réunis à Rome en mars 2006, étaient d'avis que les membres de la Fraternité St-Pie X ne devraient revenir au sein de l'Église que s'ils exprimaient une adhésion pleine de foi à Vatican II, mais il choisit de ne pas en tenir compte. En prenant la décision de lever les excommunications, il ne consulta ni les chefs de dicastères de la Curie, ni les évêques particulièrement concernés...

Quand je l'ai interviewé en novembre 2004, quelques mois avant le conclave où il fut élu Pape, le cardinal Ratzinger disait : *« Il est de plus en plus clair qu'une Église mondiale, surtout dans la situation actuelle, ne peut être gouvernée par un monarque absolu... en son temps, il faudra trouver le moyen de créer réalistement une collaboration profonde entre les évêques et le Pape, car c'est seulement ainsi que nous serons capables de répondre aux défis de ce monde. »*

Benoît XVI n'a rien fait pour mettre ce principe en pratique. L'affaire concernant les lefebvristes, comme la décision unilatérale prise en 2007 de rétablir la messe pré-conciliaire, a éclairé le cœur de la crise : l'échec à instaurer la collégialité.

Le pape Jean-Paul II aussi préférait exercer un pouvoir fortement personnel mais il était attentif à l'opinion publique, avait un profond sens de l'histoire et l'art de faire des gestes qui ouvraient de nouvelles perspectives à l'Église catholique et à toute la chrétienté. On peut citer par exemple son acte de pénitence pour les erreurs et les horreurs commises par l'Église au cours des siècles, la prière commune avec les leaders des autres religions mondiales, la célébration des liens uniques entre les fois abrahamiques – judaïsme, islam, christianisme – et enfin la proposition d'une consultation avec les chefs des Églises chrétiennes pour revoir ensemble l'exercice de la primauté papale.

Aujourd'hui, sans ces bords en avant, ce qui reste, c'est le problème flagrant de l'exercice d'un pouvoir autoritaire et solitaire devant lequel les évêques du monde entier augmentent leurs demandes de collégialité. L'affaire concernant la nomination de Fr. Gerhard Maria Wagner comme évêque auxiliaire de Linz est devenue emblématique. Jamais une conférence épiscopale nationale ne s'était opposée à une nomination papale et n'avait obligé le pape à révoquer sa décision. Pourtant, c'est ce qui se produisit en Autriche. Et c'est le signe qu'une tension sous-jacente pourrait facilement s'enflammer. De même, il n'était jamais arrivé qu'un archevêque prononce une excommunication, validée ensuite par le Vatican, et que les évêques d'un autre pays protestent contre cette décision au point que l'*Osservatore Romano*, journal du Vatican, critique l'excommunication. Ceci s'est produit à propos de l'excommunication prononcée au Brésil par l'archevêque José Cardoso Sobrinho contre la mère d'une fillette de 9 ans qui permit l'avortement de celle-ci après qu'elle ait été violée et fut devenue enceinte. La réaction violente d'un certain nombre d'évêques français contre l'excommunication créa une difficulté pour le Vatican.

En vérité, sous la surface du pouvoir romain, comme sous un volcan, on peut entendre des grondements inquiétants.

Marco POLITI

article paru dans « *The Tablet* » le 21/03/09

(traduction par Edith Fèvre-Kuropatwa)



À l'occasion de la canonisation prochaine du Père Damien, Édouard Brion vient de publier sa biographie aux éditions *Fidélité* (144 pages, 13,95 €). « Au fil de son récit, il nous plonge au cœur de l'esprit de l'époque : le petit village de Tremelo dont l'existence est rythmée par les injonctions de l'Église catholique, les relations familiales parfois rudes, le noviciat aux règles de vie austères... Et l'auteur actualise souvent son propos : il évoque la

figure du prêtre aujourd'hui, ce qu'est devenue la congrégation, l'œcuménisme qui a fait suite à la guerre que se livraient à l'époque catholiques et protestants... » Plus d'informations sur <http://fidelite.be/>

La Conférence des Églises Européennes tend la main aux catholiques

Pour son 50e anniversaire, la Conférence des Églises européennes (KEK) se donne des projets ambitieux. Lors de cette célébration festive, le patriarche Bartholomeos Ier de Constantinople a ainsi invité les catholiques à rejoindre cette réunion de 32 Églises réunissant protestants, orthodoxes, anglicans et vieux-catholiques du continent. Ce rapprochement « n'est pas facile, a-t-il reconnu, néanmoins nous sommes convaincus qu'une conférence de toutes les Églises européennes peut, à l'unisson, répondre au mieux au commandement sacré du rétablissement de la communion ecclésiale et servir l'homme contemporain ». Une invitation à sortir par le haut de la crise qui affecte l'œcuménisme depuis plusieurs années.

Signe d'un bon fonctionnement démocratique, l'assemblée a réussi à proposer un nouveau modèle d'organisation à inventer, dont la forme dira beaucoup sur la nature de la KEK. « Nous ne sommes plus dans un temps où tout pouvait partir d'en haut, plaide le pasteur Rüdiger Noll, directeur de la commission Église et Société. Les Églises ne peuvent pas rester entre elles. Nous devons être en réseau avec des associations chrétiennes et non chrétiennes, avoir un mode de fonctionnement coopératif et dynamique. »

L'ampleur de la tâche commune devrait avoir aussi un effet centripète. Les délégués ont redit avec force leur volonté de faire progresser l'unité entre les Églises et de faire entendre la voix des chrétiens d'Europe en faveur de la justice sociale et de la sauvegarde de la Création. Intégrant en son sein la Commission des Églises pour les migrants en Europe, la KEK a par ailleurs placé la défense des migrants au cœur de sa mission. « Dans ce domaine, le témoignage des Églises est attendu », a souligné le président sortant Jean-Arnold de Clermont. « Cinquante ans après la création de la KEK, la diversité des populations en Europe est devenue un défi décisif », confirme la déléguée allemande. Pour elle, avec sa pluralité interne, la KEK a « un charisme considérable pour accepter cette diversité et la faire vivre ».

(d'après É. Maurot dans *La Croix*)

L'Initiative des laïcs en Autriche

Les faits. Ces derniers temps, la situation de l'Église en Autriche devient de plus en plus explosive. Sous la poussée restauratrice du pape Wojtila

(épaulé par le Card. Ratzinger), on a imposé des évêques qui sont davantage au service de Rome que des troupeaux qui leur étaient confiés. Pour citer des noms : Mgr Eder à Salzbourg "persona non grata" au Chapitre Métropolitain. Mgr Krenn, un ultraconservateur et un carriériste d'abord auxiliaire à Vienne et ensuite ordinaire de St.-Pölten, forcé à démissionner à cause de scandales sexuels dans son séminaire. Enfin Mgr Groer, devenu ensuite cardinal, accusé publiquement de pédophilie du temps où il était "préfet spirituel" au séminaire diocésain. Il n'a jamais voulu prendre position sur les accusations portées contre lui et a été forcé à la démission pour "raisons de santé".

Les conséquences. Depuis ces faits jusqu'à aujourd'hui, on compte que tous les ans environ 30.000 catholiques quittent officiellement l'Église. Dans ce climat surchauffé est née en Autriche une initiative qui aura une résonance dans toute l'Europe, c'est le mouvement "*Nous Sommes Église*". Il est comme un grand espoir de réforme de l'appareil ecclésial, une invitation à un vrai dialogue. De Rome cependant ne viennent que de vagues promesses et un silence embarrassé.

Les réactions. Elles sont diverses mais insistantes au niveau diocésain. Le Card. Schönborn de Vienne se réfugie dans le slogan : « Ce qui doit valoir pour toute l'Église ne peut pas être décidé par un diocèse mais par toute l'Église ». Mais comment faire prendre cette décision au Pape ? C'est ce que se sont demandé les membres de l' "Initiative des Curés de paroisse", confrontés qu'ils sont avec les problèmes de tous les jours. En 2007, le pape est venu en visite pastorale pour trois jours en Autriche. Les curés ont demandé une audience, mais le pape n'a pas trouvé le temps de l'accorder. C'est seulement plus tard (en novembre 08) après bien des pressions qu'une délégation sera reçue à Rome par un représentant de la Congrégation du Clergé.

"L'Initiative des Laïcs" 2009. C'est l'affaire Lefebvre et la révocation de l'excommunication d'un "négationniste". En Autriche à Linz, un siège épiscopal est vacant. L'épiscopat présente à Rome via le Nonce un trio de candidats. Rome par contre propose un curé M. Wagner. Irritation à Vienne, révolte à Linz où les doyens sont prêts à donner leur démission. Envol pour Rome de quatre évêques. Sauvetage in extremis. Le curé Wagner renonce (doit renoncer) à la consécration. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il prétend que les livres de H.Potter ont une influence diabolique et que si l'ouragan "Catherina" s'est acharné sur la Nouvelle-Orléans dans les

Caraïbes, c'est parce qu'il y a là des cliniques qui pratiquent l'avortement...

Mais alors que le clergé avait obtenu bien peu de choses, on voit un groupe de laïcs et de politiciens - le Concile sollicite bien la collaboration du laïcat... - se mettre à promouvoir une initiative *laïque* pour soutenir tout autant *Nous Sommes Église* que les curés de paroisse. On s'y dit préoccupé aussi par les revers de la pastorale qui souffre du manque de prêtres et de la fermeture de beaucoup de paroisses en zone rurale. Et on demande le diaconat pour les femmes qui ainsi pourraient assurer la pastorale dans les hôpitaux et maisons de repos. L'association compte 130 membres actifs et 12 000 sympathisants. Le Cardinal a même présenté cette initiative à Rome où elle a été bien accueillie ainsi qu'en dehors des milieux ecclésiastiques.

Si au-delà des belles paroles il ne se produit rien, l'initiative propose d'employer des moyens plus spectaculaires. Et si ensuite toute cette initiative ne sert à rien de concret, il faudra peut-être attendre "l'initiative du Saint-Esprit"!

Ennio Bolognese, Vienne
(traduction : P. Collet)

Conflit en Allemagne entre laïcs et évêques

Les laïcs catholiques allemands ne semblent pas avoir la même chance que leur amis autrichiens. Au moment d'élire le nouveau président de leur ZdK – le *Zentralkomitee der deutschen Katholiken* est l'équivalent de notre *CIL* et représente à peu près toutes les associations et organisations catholiques – , ils se sont vus refuser l'accord de la Conférence des évêques allemands sur la personne de leur candidat, H.-W. Brockmann. On rappelle que ce dernier avait été, il y a des années, un des fondateurs du *Publik-Forum*, une revue catholique critique, et qu'il est à l'origine de l'association *Donum Vitae* qui, contre la volonté déclarée du Vatican, reçoit et conseille des femmes enceintes en situation conflictuelle. Pire ? Il avait annoncé qu'il serait demandeur d'une plus grande participation des laïcs aux décisions prises par les autorités religieuses... Le vote prévu en mai dernier n'a donc pas eu lieu et on comprend que l'intéressé ait retiré sa candidature.

Depuis le début du mois de septembre, le Comité lance donc la campagne d'un autre candidat, Alois Glück, après s'être assuré que les évêques

pourraient l'accepter. Pourtant, ce dernier est aussi l'un des fondateurs de *Donum Vitae*... Affaire à suivre en novembre prochain ! (P.C.)

Les religieuses américaines et le Vatican

Les religieuses américaines s'investissent depuis longtemps dans diverses activités sociales aux U.S.A. : jardins d'enfants, écoles, accueil des seniors, maisons de soins pour personnes âgées... etc, d'autant que la sécurité sociale de l'État est très insuffisante là-bas.

Or, leurs diverses congrégations et instituts religieux sont l'objet depuis quelques mois de deux enquêtes de la part du Vatican : la première a été annoncée en décembre dernier par le cardinal Franc Rodé, préfet de la Congrégation pour les Religieux, et la seconde par le cardinal William Joseph Levada, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Celui-ci a informé les religieuses par une lettre en février des préoccupations de la Congrégation concernant l'ordination, la primauté de l'Église catholique et l'homosexualité et que les responsables féminines n'y avaient pas répondu adéquatement.

Cette lettre a troublé quelques religieuses responsables : elles soulignent que leur équipe a rendu visite au Vatican chaque année depuis 2001 et qu'aucun prélat n'avait jamais soulevé l'une de ces trois préoccupations spécifiques.

Une explication du problème serait que le Vatican apprécie les structures d'autorité contrôlées par le haut tandis que les femmes préfèrent un leadership collectif. C'est d'ailleurs ainsi que fonctionnent généralement les ordres religieux.

Or, le résultat final de l'investigation confiée à Mère Mary Clare Millea, visiteuse apostolique désignée par le Vatican, devrait rester secret ainsi que les divers rapports établis par des équipes de visiteuses dans les différentes congrégations. Ce point perturbe particulièrement les femmes qui réclament transparence et fair-play.

Qu'émergera-t-il de tout cela ?

*Source : internet et journal « La Croix » du 19-08-09.
Traduction et résumé par Édith Kuropatwa*



En question

(n° 89, juin 2009)

La dernière livraison du Centre AVEC propose un dossier de 4 articles sur *Vieillesse et pauvretés* ainsi qu'une communication sur *La démocratie à l'épreuve de l'exclusion. Quelle est l'actualité de la pensée politique de Joseph Wresinski ?* Attirons aussi l'attention sur l'analyse *Musulmans dans*

la société belge. Pour un vivre ensemble, qui est accessible sur le site www.centreavec.be



Golias www.golias.fr

Le n° 126 d'août 2009 est essentiellement consacré à la question controversée de l'euthanasie : Aider à mourir est-il chrétien ? Quant à l'Hebdo de Golias, qu'on peut télécharger moyennant un abonnement de 20 € par an, il continue d'analyser les questions sensibles du moment et a lancé une chronique qui ambitionne de 'rénchanter de le christianisme' ...

{ KENTERINGen]digit

La revue flamande bimestrielle des groupes de base peut être téléchargée sur internet à partir de www.abelweb.be . Le n° de mai 2009 nous offre une belle réflexion-actualisation sur la Pentecôte (Ac 2) par Paul De Witte, ainsi qu'un plaidoyer d'Elke Vandepierre pour un *Aktief pluralisme*.

La Lettre de la Communauté du Christ Libérateur



Le petit dossier du n° 103 traite de la *Tradition : continuité ou rupture*. Sous plusieurs angles. On y trouve aussi la suite du dossier précédent sur les récentes "*Prises de positions vaticanes au sujet de l'homosexualité et des questions de genre*". On peut aussi télécharger le bulletin sur le site web : www.ccl-be.net

Le petit dossier du n° 42 (juin 2009) porte sur le divorce, mais plus en amont aussi sur la brisure du couple. On y trouve aussi quelques positions claires concernant l'Église hiérarchique actuelle : "la coupe est pleine..."
<http://reseaux.parvis.free.fr/>



Pure coïncidence? Le dernier numéro (septembre) de **L'appel** propose un dossier sur *le voile et la laïcité*, ainsi qu'un entretien interpellant avec Christian de Duve à propos de son dernier livre.

SONALUX n° 69 (avril-juin 2009)

Pierre Bastin choisit et commente quelques passages du livre de Christoph Theobald, *Transmettre un évangile de libération*. Maurice Cheza présente la préparation du prochain synode africain. On trouve aussi un extrait d'une évocation de Joseph Laloux, décédé il y a 20 ans, dont on peut trouver l'article complet sur www.eglise-wallonie.be/pdf/JosephLaloux.pdf



Alternatives Sud propose son 2^e numéro de 2009 : *Retour de l'État. Pour quelles politiques sociales?* Comme d'habitude, l'éditorial de Laurent Delcourt est téléchargeable sur le site ainsi que les introductions des différents articles. Le CETRI vient également de publier *l'État des résistances dans le Sud - 2009. Face à la crise alimentaire* (35 contributions pour comprendre les différentes réalités nationales) et *Mondialisation : gagnants et perdants*, en coédition avec Couleur-Livres.
www.cetri.be ou tél : 010 48 95 60 ; fax : 010 48 95 69

C.I.L.

Dans son petit bulletin *Sillages* n° 50 (juin 2009), le Centre Interdiocésain des Laïcs donne la parole à IXE, *L'initiative de Chrétiens pour l'Europe*, immédiatement après les dernières élections. L'occasion de revenir sur l'appel lancé avant celles-ci pour impliquer davantage les groupes nationaux dans la construction européenne. www.cil.be





Signes des temps (*Pax Christi*)

Le dernier numéro de juin 2009 porte comme titre *Murmures autour des murs* : c'est que cette 'construction' peut être autant mentale que physique, et qu'elle enferme autant qu'elle protège... En particulier plusieurs réflexions intéressantes sur 'le mur mitoyen', symbole de la haine partagée. On pense évidemment au mur érigé par Israël (compte rendu du dernier voyage) mais aussi des murs de prisons, ou des 'endessous' des murs... Tous les articles se trouvent aussi sur <http://www.paxchristiwb.be/pages/publications.htm>

Le dernier dossier (n° 89) des **Nouvelles Feuilles Familiales** porte sur *L'ordinateur, un nouveau membre de la famille ?* Informations sur le site www.couplesfamilles.be



Le thème du dernier numéro (juin 2009) de revue du CEFOC était *Sexualité, norme et liberté*, à la suite du week-end tenu en avril. On y est confronté aux très grosses interpellations de l'anthropologie sur cette question, et aux très grossiers amalgames des médias, toutes tendances confondues. A télécharger aussi sur <http://www.cefoc.be/> Rappel aussi du n° précédent de mars 2009 sur *Il était une foi dans l'Ouest* ; la remarquable conférence de la pasteure Laurence Flachon '*Vers un retour du religieux et des spiritualités ?*' est sur le site à la rubrique '*Recherche*'.

Libre Pensée Chrétienne continue de nous envoyer son bulletin électronique (la version papier existe aussi !) bien fourni en questions et réflexions. Dans le n° 6, plusieurs articles autour de '*la foi acte humain*', avec un retour sur *Honest to God* d'heureuse mémoire ! Le n° 7 propose une série de témoignages, dont l'itinéraire 'libérateur' de notre ami Édouard Mairlot. Etc...

<http://librepenseechretienne.over-blog.com>



Les lundis 28 septembre, 5, 12 et 19 octobre 2009 : Saint Paul : à la rencontre d'un étrange personnage

Avec Dominique Martens, organisation *Le Levain*

Lieu : Sainte-Julie à Marche-en-Famenne

Info : www.paves-reseau.be/agenda



Du samedi 10 au samedi 17 octobre 2009 : Semaine de la Paix

Lieu : Charleroi

Info : <http://www.paxchristiwb.be/pages/agenda.htm>

Du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2009 : Week-end CEFOC Parents et pouvoirs publics : duel ou duo ?

Lieu : La Marlagne à Wépion (Namur)

Info : CEFOC 081 23 15 22 www.cefoc.be/

Du jeudi 5 au dimanche 8 novembre 2009 : Session S.O.I.F. Entre passé et avenir. Tradition ou invention ?

Lieu : Mont de la Salle à Ciney

Info : Céline Vermandere 064 44 53 94 ou 0485 158 196

Mercredi 11 novembre 2009 : Journée de La Marge

"Je ne suis pas venu apporter la paix" : le dernier livre de M. Bellet, avec Myriam Tonus

Lieu : Collège Don Bosco à Bruxelles

Info : 02 771 53 39 ou 063 37 12 94

Jeudi 10 décembre 2009 à 15h : Libre Pensée Chrétienne invite à la Conférence de Gabriel Ringlet : *Oser la gravité chrétienne*

Lieu : Titeca, Bruxelles

Inscription nécessaire : 02 478 36 81

Du samedi 12 au dimanche 13 décembre 2009 : Week-end CEFOC Euthanasie : sens et non sens de la vie

Lieu : La Marlagne à Wépion (Namur)

Info : CEFOC 081 23 15 22 www.cefoc.be/

Du samedi 24 au dimanche 25 avril 2010 : Week-end CEFOC Homme et femme égaux, vraiment ?

Lieu : La Marlagne à Wépion (Namur)

Info : CEFOC 081 23 15 22 www.cefoc.be/

Hors-les-Murs est une association sans but lucratif née en 1979. Elle réunit, avec leurs conjoints, des femmes et des hommes qui ont renoncé à l'état religieux, qui ont quitté ou ont été priés de quitter le ministère sacerdotal, ainsi que des prêtres en fonction et des laïcs qui partagent ses objectifs. Au plan international, HLM fait partie de la Fédération Européenne des Prêtres Catholiques Mariés.

L'association poursuit **trois objectifs majeurs** :

- **un service d'information**, une entraide et une écoute pour celles et ceux qui ont entrepris la démarche "d'accession à l'état laïque", ainsi que pour les femmes "clandestines" de prêtres et religieux en fonction ;
- **une aide juridique** en particulier pour la reconnaissance de droits ignorés par la société civile ou l'institution ecclésiastique ;
- **un travail de sensibilisation** en vue de transformer les mentalités et les comportements des chrétiens, de leur hiérarchie et de l'ensemble de la société.

Nous sommes attentifs à respecter la pluralité des convictions. Pour beaucoup d'entre nous cependant, il semble opportun de poursuivre la réflexion sur les formes des ministères appelées par nos contemporains. Mais aussi d'élargir la réflexion sur d'autres aspects de la vie chrétienne : contenu et formulation de la foi, promotion de communautés, multiples appels qui jaillissent de la pensée et de la morale contemporaines, ...

Nous nous insurgeons contre la souffrance, l'hypocrisie et l'injustice résultant de relations entre femmes et hommes d'Église qui doivent rester clandestines, en raison de la loi imposée du célibat. Nous appelons de nos vœux des fonctions ministérielles ouvertes à des femmes et à des hommes reconnus comme équilibrés et compétents par les communautés. Nous aspirons à une autorité démocratique qui ne soit plus constituée d'une caste d'hommes âgés et célibataires, seule détentrice du pouvoir.

Nous voulons contribuer à une parole libre et inventive par la publication de notre **périodique**.

HLM adhère au réseau **PAVÉS** « Pour un Autre Visage d'Église et de Société », tant pour lui apporter notre soutien et notre point de vue spécifique que pour nous assurer une plus grande ouverture d'esprit et une audience élargie. Les nouvelles, l'agenda, les principaux articles de notre bulletin se trouvent dès lors sur ce site : www.paves-reseau.be

Siège social de l'a.s.b.l. (enregistrée n° BCE 421 288 024) : rue de Burdinne 6, 4217 Héron

Contacts : Marie Muraille tél/fax : 02 653 04 40 mariemeunier@tele2allin.be
Jean-Loup Robaux tél : 081 44 43 87 jean-loup@robaux.be
Paul Bourgeois tél : 085 71 29 68 (aussi pour les questions juridiques)
fax : 085 82 74 63 crm-mediation@belgacom.net
Thérèse Marlier tél : 071 30 04 40 therese.marlier@scarlet.be
Marie-Astrid Lombard tél : 067 21 02 85 colletma@hotmail.com

Éditeur responsable de HLM et destinataire du courrier des lecteurs : Pierre Collet,
Chemin Barbette 3, 1404 Bornival – 067 21 02 85 – pierrecollet@hotmail.com

Rédaction de la revue : Pierre Collet (ci-dessus) et Jean-Marie Culot, rue St-Henri 60,
1200 Bruxelles – 02 733 58 54 – jm.culot@scarlet.be

Comptabilité, cotisations (à partir de 10 €) et **changements d'adresse** : Jean-Pierre Laurent,
Hameau de la Warte 1, 7181 Feluy – 067 87 78 62 – jean.pierre.laurent@skynet.be

Compte bancaire (banque Fortis) : H.L.M. BE17 0011 1274 7321 à 7181 Feluy
et de l'étranger, avec le code BIC : GEBABEBB

SOMMAIRE DE LA REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 9

PAVÉS

♦ Liminaire (Ph. Liesse)	1
♦ Du bon usage du partenariat laïcité-neutralité (G. Castorini)	3
♦ Réflexions sur le voile (N. Abdellaoui)	9
♦ <i>La laïcité à l'épreuve du XXIe siècle</i> (J. Fontaine)	11
♦ Une année "du sacerdoce" (P. Collet)	13
♦ Le sacerdoce en débat (V. Mencucci)	15
♦ Le manque de prêtres, une chance pour le renouveau des communautés (H.P. Hurka)	17
♦ 7 propositions pour construire l'Église de demain (Golias)	19
♦ Benoît XVI en Terre Sainte : coup d'œil rétrospectif (É. Brion)	21
♦ <i>L'évangile des Zélotes</i> , de Jacques Meurice (P. Collet)	23

COMMUNAUTÉS EN MARCHÉ

♦ Nouvelles du Relais (G. Vandercammen)	24
♦ † Berthe Flagothier (A. Lepièce)	27
♦ Restauration ou renaissance (J.-M. Boudart)	28
♦ Quelle Europe voulons-nous ? Un projet européen sur l'immigration et la laïcité. Contribution des Espagnols à la rencontre européenne des CCB	31

HORS-LES-MURS

♦ Éditorial	2 de couverture
♦ Enfants de prêtres (P. Bourgeois)	37
♦ Micheline et Jean en mission (J.-M. Culot)	40

RÉSEAU RÉSISTANCES

♦ † Louis Fèvre nous a quittés	45
♦ Une nouvelle époque de désaccord dans l'Église (M. Politi)	49

NOUVELLES INTERNATIONALES 53

REVUE DES REVUES et AGENDA 57

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur